



Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion

CESAG EXECUTIVE EDUCATION

(CEE)

MBA- Gestion des Projets

(MBA / GP)

**Promotion
(2018-2019)**

Projet Professionnel

SUJET

**ETUDE DE FAISAIBILITE POUR LA MISE EN
PLACE D'UNE ECOLE PRIMAIRE SPECIALISEE
POUR LES ENFANTS ATTEINTS DE HANDICAP
AUDITIF A ADIKOUASSIKRO EN COTE D'IVOIRE**

Présenté par :

Dirigé par :

Tielman Alice COULIBALY

M. IBRAHIMA MBOULE FALL

Enseignant associé au CESAG

Octobre 2019

DEDICACE

Je dédie ce mémoire

A tous ces enfants en situation de vulnérabilité due à leur handicap

À mes parents qui ont suivi avec attention et un grand intérêt mon parcours et ont mis à ma disposition tous les moyens pour mon éducation et mon instruction.

À mes chers frères et sœurs. Que la solidarité fraternelle que nous cultivons depuis toujours ne s'estompe jamais.

À tous ceux qui ont, de près ou de loin, contribué à la réalisation de ce travail.

REMERCIEMENTS

Le travail a bénéficié du concours de plusieurs personnes, sans lesquelles cette recherche serait demeurée un pieux projet ; à elles je tiens à présenter toute ma reconnaissance et ma gratitude. Je pense :

À Monsieur Tanoh de l'ONG ONPHACI pour sa collaboration et sa contribution à la réalisation de ce projet de fin d'étude,

A Monsieur Ibrahima Mboule Fall pour sa disponibilité et sa compréhension

À tous les enseignants et tout le personnel administratif du CESAG pour leurs enseignements, encouragements et conseils,

À mes amis pour leur soutien indéfectible et leur disponibilité.

LISTE DE SIGLES ET ABREVIATIONS

- AFD** : Analyse Financière Détaillée
- AFS** : Analyse Financière Sommaire
- AWF** : African Women of Future
- BFR** : Besoin en Fond de Roulement
- BTP** : Bâtiment Travaux Publics
- CDE** : Convention des Droits des Enfants
- CDPH** : Convention Relative aux Droits des Personnes Handicapées
- CESAG**: Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion
- CI** : Côte d'Ivoire
- ECIS** : Ecole Ivoirienne des Sourds
- GIE** : Groupement d'Intérêt Economique
- ODD** : Objectif de Développement Durable
- ONG** : Organisation Non Gouvernementale
- ONPHACI** : Organisation Nationale des Parents des Handicapés auditifs de Cote d'Ivoire
- OHADA** : Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
- PESTEL** : Politique Economique Social Technologique Environnemental Légal
- PMBOK** : Project Management Book
- RPGH** : Recensement Générale de la Population
- TIC** : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
- RUMI** : Rendement de l'Unité Monétaire Investi
- SWOT** : Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces
- TRI** : Taux de Rentabilité Interne
- UNICEF** : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
- VAN** : Valeur Actuelle Nette
- VR** : Valeurs Résiduelles
- YALI** : Young African Leaders Initiative

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

Tableau 1 : classification de projet par taille.....	11
Tableau 2 : classification par structure organisationnelle	12
Tableau 3 : Analyse PESTEL.....	19
Tableau 4 : Typologie de l'offre	20
Tableau 5 : Analyse SWOT	23
Tableau 6: Avantages et inconvénients des statuts juridiques de l'OHADA.....	25
Tableau 7 : tableaux des constructions.....	31
Tableau 8 : Autres investissements	32
Schéma 1 : organigramme.....	33
Tableau 9 : ressources humaines.....	34
Tableau 10: répartition des recettes.....	38
Tableau 11: Chiffre d'affaire.....	38
Tableau 12 : répartition des salaires	39
Tableau 13 : base de calcul du BFR.....	39
Tableau 14 : récapitulatif RUMI, financement requis, TRI.....	40
Tableau 15 : financement	41
Tableau 16 : Cout Moyen Pondéré des Capitaux CMPC.....	42
Tableau 17: plan d'action.....	43
Tableau 18: chronogramme d'activités	44

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Investissements et renouvellements.....	52
Annexe 2 : tableau des valeurs résiduelles.....	53
Annexe3 : Répartition des frais de scolarité annuel entre les parents et les mécènes.....	54
Annexe 4 : Dépenses d'exploitation.....	55
Annexe 5 : Besoins en fond de roulement.....	56
Annexe 6: échancier des flux financiers.....	57
Annexe 7 : amortissements des immobilisations	58
Annexe 8 : Compte de résultats prévisionnels et CAF.....	59
Annexe 9 : Tableau de trésoreries	60
Annexe 10 : Rentabilité des capitaux investis.....	61
Annexe 11 : répartition par région et par type de handicap	62
Annexe 12 : Questionnaire et réponses.....	65

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE	1
PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DU PROJET ET ETUDE DE BESOINS	9
CHAPITRE 1 : PRESENTATION DU PROJET ET METHODES DE COLLECTE DE DONNEES	10
Section 1 : Présentation Du Projet.....	10
1-1 Notion, enjeux et typologie de projet.....	10
1.2 Définition de concept de handicap et présentation du projet.....	13
Section 2 : Méthodes De Collecte Et D'analyse De Données	15
2.1 Méthodes de collecte de données	15
2.2 Méthodes d'analyse de données	16
Section 1 : Présentation Des Promoteurs	17
1.1 Naissance de l'idée.....	17
1.2 Expériences académiques et professionnelles	17
Section 2 : Etude Des Besoins	18
2.1 L'analyse macro environnement.....	18
2.2 L'analyse micro environnement.....	20
DEUXIEME PARTIE : ETUDE DE FAISABILITE	24
CHAPITRE 3 : ETUDES JURIDIQUE, TECHNIQUE ET ORGANISATIONNELLE ET STRATEGIE MARKETING.....	25
Section 1 : Etudes Juridique, Technique Et Organisationnelle	25
1.1 Statut juridique et étude technique du projet.....	25
1.2 Organisation et ressources humaines du projet	32
Section 2 : Propositions Stratégiques Et Marketing.....	35
2.1 Orientations stratégiques du projet.....	35
2.2 Stratégie marketing et communication.....	35
CHAPITRE 4 : ANALYSE FINANCIERE ET PLANNING DES ACTIVITES.....	37
Section 1 : Analyse Financière.....	37
1.1 Eléments d'analyse financière sommaire	37
1.2 Eléments d'analyse financière détaillée	40
Section 2 : Planning Des Activités.....	42
2.1 Plan d'action	42
2.2 Proposition de chronogramme d'activités	43
CONCLUSION GENERALE.....	45
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	48
ANNEXES.....	51
TABLE DES MATIERES	69

RESUME

FICHE SYNOPTIQUE DU PROJET	
Intitulé du projet	Etude de faisabilité pour la mise en place d'une école primaire pour les enfants atteints de handicap auditif à Adikouassikro en Côte d'Ivoire
Forme juridique	GIE
Localisation	Adikouassikro/Cote d'Ivoire
Promoteurs	ONG ONPHACI/ALICE COULIBALY
Coût du projet	327 782 000 FCFA
Dépenses d'investissement/immobilisations	273 282 000
Besoins en fonds de roulement	54 500 000
Modalités de financement	Subventions et dons
Emplois créés	25 emplois directs (exploitation directe)

ABSTRACT

SYNOPTIC SHEET OF THE PROJECT	
Project title	Feasibility study for implementation of a primary school for children with hearing impairment in Adikouassikro, Ivory Coast
Legal form	GIE
Location	Adikouassikro/Ivory Cost
Promoters	NGO ONPHACI/ALICE COULIBALY
Cost of the project	327 782 000 FCFA
Capital expenditure	273 282 000 FCFA
Need in working capital	54 500 000 FCFA
Funding modalities	Grants and donations
Jobs created	25 direct jobs (direct exploitation)

INTRODUCTION GENERALE

1. CONTEXTE DU PROJET

Malgré les avancées politiques, juridiques et institutionnelles sur la question du handicap dans plusieurs pays du monde, beaucoup de difficultés continuent à entraver la qualité de vie des personnes en situation de handicap surtout en Afrique. Aujourd'hui encore, ces personnes se retrouvent confrontées à plusieurs défis sur le plan social (représentations sociales, stigmatisation, attitudes) et économique (éducation, santé, emploi, accès aux technologies de l'information et de la communication).

Malgré les changements de lois et de textes juridiques, les mentalités et les représentations négatives envers les personnes en situation de handicap semblent encore inchangées. De la cellule familiale interne jusqu'à l'environnement tout entier (amis d'écoles, amis dans le quartier, enseignants et autres encadreurs et même les cadres de l'administration publique et les autorités locales, etc.), les personnes en situation de handicap sont encore victimes de stigmatisation, de marginalisation et de discrimination. Ces exclusions sont perceptibles sur le plan de l'accès à la justice, du droit à la citoyenneté, aux documents d'identité et à l'accès aux services sociaux de bases tels que l'éducation et la santé.

Sur le plan de l'accès à la justice, de nombreux obstacles existent encore, notamment :

- Obstacles physiques aux postes de police, tribunaux, centres de détention, prisons et autres bâtiments publics ;
- Absence d'aménagements pour faciliter la communication des personnes handicapées, particulièrement les personnes aveugles, sourdes, muettes et aveugles, les personnes souffrant de handicaps intellectuels, et les personnes ayant des troubles d'apprentissage;
- Attitudes à l'égard de la capacité des personnes handicapées à participer de manière significative au système judiciaire, comme la perception erronée selon laquelle les personnes ayant des handicaps psychosociaux ne peuvent pas être des témoins fiables;

- absence de formation des membres de la police et autres agents de l'état pour comprendre les besoins spécifiques des personnes handicapées en termes d'accès à la justice et leur fournir des aménagements nécessaires.¹

En outre, concernant le droit à la citoyenneté, les enfants en situation de handicap sont encore victimes d'exclusion. Les représentations sociales émanant des perceptions africaines et traditionnelles désignent les enfants handicapés comme des malédictions, des inutiles, les présentant ainsi comme une punition divine. Cette perception sociale pousse les parents à cacher les enfants et ne trouvent pas nécessaires de les déclarer à l'état civil et donc d'obtenir des documents d'identité pour eux. Selon des statistiques sur l'état des déclarations d'état civil des handicapés en Côte d'Ivoire de l'année 2014, sur 453 453 individus en situation de handicap, plus d'un tiers, dont les enfants, ne sont pas déclarés à l'état civil. Cela met à mal la bonne marche du projet d'école obligatoire prôné par l'état de Côte d'Ivoire.

Sur le plan de l'accès aux services sociaux inclusifs de base, le constat est encore insatisfaisant. En effet, en dépit des importants efforts consentis par les autorités ivoiriennes, beaucoup reste à faire pour garantir un accès équitable et satisfaisant aux services sociaux de base.

Ce présent projet consiste donc à prendre en charge, éducativement, les enfants handicapés auditifs de Cote d'Ivoire en construisant un centre dans le département de Taabo plus précisément dans le village de Adikouassikro à 145 km de Abidjan, la capitale économique. Il s'inscrit dans le cadre d'un projet de développement et milite pour l'éducation pour tous. La démarche consiste à toucher dans une première phase, cette catégorie d'handicap et, par la suite, le projet s'étendra aux autres catégories de handicap.

¹ cf. Access to justice p.12

2. PROBLÉMATIQUE

Les débuts de l'éducation des sourds, dans la seconde moitié du XVIIIe, ont été placés sous le signe de la spécialisation et de la séparation. Cela a aussi été le cas pour les aveugles à la même époque, et, pour d'autres catégories d'enfants handicapés, un peu plus d'un siècle plus tard. Il n'entrait pas dans les préoccupations des systèmes éducatifs de l'époque d'éduquer ces catégories de population. Il a fallu des personnages charismatiques, tels que l'abbé de l'Epée pour les sourds et Valentin Haüy pour les aveugles, pour affirmer la possibilité et l'intérêt de l'éducation pour ces populations. Éducation certes, mais pas l'éducation comme tous ou pour tous. Il n'était pas pensable que les enfants handicapés puissent être éduqués comme les autres : ils requéraient des contenus spéciaux (souvent tournés vers le travail manuel et les bases religieuses), des méthodes spéciales, des éducateurs spéciaux et, bien entendu, des lieux spéciaux.

Cette période de l'éducation spécialisée et séparée a duré jusqu'à la fin du XXe siècle. Mais il faut quand même reconnaître que c'est cette éducation spécialisée qui a permis l'éducation des jeunes sourds, même si on peut lui adresser de sévères critiques avec le regard d'aujourd'hui. Elle a été progressivement ébranlée par l'idée et les pratiques d'intégration.

Dans le mouvement politique de revendication des droits des minorités, les personnes handicapées et les personnes sourdes ont pris la parole, exigé des droits et fait connaître leurs revendications. Le mouvement des sourds, le « réveil sourd »² comme on l'a appelé, à partir des années 1960-1970, a mis en avant la culture sourde, emblématisée par la langue des signes ou les langues des signes nationales. De stigmate honteux, par renversement, la langue des signes est devenue l'emblème positif des personnes sourdes. Dans certains pays, le langage des signes est reconnu comme langue, dans de nombreux autres pays, il ne l'est pas encore. Mais cette émergence constitue un symbole extrêmement fort de la reconnaissance que peut avoir une catégorie de population dans une société, en s'inscrivant de plein droit dans l'égalité.

Par ailleurs, eu égard à l'objectif de développement durable 4 (ODD 4) qui vise une éducation de qualité pour tous et en s'engageant à respecter la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) et la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH),

² (cf. :Jean-Yves LE CAPITAINE Chef de service à l'Institut Public La Persagotière – Nantes).

les gouvernements des quatre coins du monde se sont engagés à garantir à tous les enfants, indépendamment de leur capacité ou handicap, la jouissance de leurs droits sans discrimination d'aucune sorte. En date de février 2013, 193 pays ont ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant et 127 pays, ainsi que l'Union européenne, la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Ces conventions témoignent d'un mouvement mondial croissant, visant à inclure les enfants handicapés dans la vie communautaire.

Sur le plan de l'accès aux services sociaux inclusifs de base, le constat est encore insatisfaisant. En effet, en dépit des importants efforts consentis par les autorités ivoiriennes, un grand nombre d'actions reste à faire pour pouvoir garantir un accès équitable et satisfaisant aux services sociaux de bases. La convention des Nations Unies Relative aux Droits des Personnes Handicapées reconnaît en son article 24 le droit des personnes handicapées à l'éducation et prône un système éducatif pourvoyant à l'insertion scolaire à tous les niveaux et offrant, tout au long de la vie des possibilités d'éducation.

Le monde est au seuil de l'école inclusive. La naissance du concept d'une école qui considérerait tous les élèves comme étant dans la norme, chacun avec ses singularités, son niveau, ses besoins particuliers, mais chacun, de plein droit, élève de l'école pour tous. Il s'agit donc de ne pas considérer que ne peuvent aller à l'école que ceux qui en seraient capables selon les normes en vigueur, mais d'adapter les normes et les pratiques, pour que tous puissent y participer. Il n'y a pas que les plans inclinés en bois ou en béton à installer, il y a aussi les plans inclinés éducatifs et pédagogiques disait Jean-Yves LE CAPITAINE³

Dans cette optique, en Côte d'Ivoire depuis le 17 septembre 2015, la loi sur l'école obligatoire pour les enfants de 6 à 16 ans a été adoptée par l'assemblée nationale sur proposition du gouvernement. Pour matérialiser cette loi, le gouvernement s'est engagé à mettre tout en œuvre pour permettre à tout ivoirien de se former et s'insérer dans la société. Cette loi constitue une avancée majeure. Cependant dans le cas des personnes en situations de handicap, beaucoup reste à faire. L'Etat des lieux de l'éducation des personnes en situation de handicap en Côte d'Ivoire est critique. Dans le cas spécifique des personnes vivant avec un handicap auditif, le dernier recensement général de la population RGPH a

³Rapport de Jean-Yves LE CAPITAINE³ Chef de service à l'Institut Public La Persagotière – Nantes)

révélé qu'environ 20686 enfants vivent avec un handicap auditif en Côte d'Ivoire dont 2506 dans la ville d'Abidjan et ses environs⁴.

Sur cette population, seulement un faible taux a accès à l'école. Le projet d'école inclusive initié par le ministère de l'éducation nationale et de l'enseignement technique visant à prendre en charge les enfants handicapés dans le système éducatif ivoirien montre encore dans sa mise en œuvre quelques faiblesses. En effet, le nombre d'enfants pris en charge par les établissements scolaires publics reste encore très insignifiant vis-à-vis du besoin très important et grandissant. Il existe deux centres éducatifs étatiques de prise en charge des personnes atteintes d'handicap, l'INIPE (Institut national ivoirien pour les aveugles de Yopougon) et l'ECIS (école ivoirienne des sourds). Des initiatives privées essaient d'apporter leur contribution à l'éducation des personnes atteintes d'handicap auditif mais le nombre d'enseignants et d'encadreurs formés de façon adéquate en vue de répondre au besoin est aussi très faible. Elles sont aussi confrontées à un manque de matériel didactique adapté aux besoins des enfants vivants avec un handicap auditif en vue de faciliter leur apprentissage et rendre ainsi aisé leur inclusion dans le système éducatif. Enfin la faible implication des parents des enfants vivants avec ce handicap qui pour certains cachent encore les enfants ou ne trouvent pas nécessaire de les scolariser en raison du handicap qu'ils portent.

Au regard des problèmes énoncés plus haut une interrogation s'impose :

Comment permettre aux personnes handicapées, plus particulièrement les enfants atteints d'handicap auditif d'avoir accès à une éducation de qualité ?

Face à cette vision, les difficultés rencontrées peuvent être le fruit des barrières environnementales, culturelles, ou encore réglementaires.

Dans la vie ordinaire, ce sont souvent des problèmes d'accès et de fonctionnement qui font obstacles à l'intégration de la personne handicapée.

D'ailleurs, un environnement inaccessible est un frein pour les actes simples de la vie quotidienne, notamment pour se déplacer, apprendre ou encore vivre ses loisirs dans le cas des enfants.

⁴ (cf. : statistiques données RPGH 2014).

Les enfants en situation d'handicap auditif doivent pouvoir accéder à une diversité d'offres correspondant au mieux à leurs attentes.

Leur quotidien est truffé de difficultés pratiques de communiquer avec les autres enfants ou de réalités non adaptées à leur handicap.

Par ailleurs différents facteurs permettent de justifier le choix de ce sujet :

- En effet, le sort des personnes en situation de handicap auditif est devenu aujourd'hui un phénomène fréquent, que ce soit en Côte d'Ivoire ou ailleurs;
- Étant dans l'incapacité d'assurer un rôle et une vie sociale normale, du fait de déficiences, ils ont tendance à souvent être délaissés ou abandonnés à leur sort.
- Ces personnes handicapées sont particulièrement touchées par la pauvreté qui accentue davantage les difficultés dans leur intégration économique, l'accès aux services sociaux de base, la violation de leurs droits et l'inaccessibilité à une vie décente ;
- Ces enfants, lorsqu'ils sont bien suivis arrivent de produire des résultats scolaires excellents ;
- Les enseignants n'ont pas la formation requise pour prendre en charge certaines situations d'handicaps au plan physique, moral et même intellectuel ;
- Tant de facteurs qui ne leur permettent pas d'avoir une vie normale, aisée et stable comme tous les autres enfants de leur âge et même parfois de leur rang social.

L'intégration sociale des personnes en situation de handicap en général et en particulier d'handicap auditif, objet de l'étude, relève d'un souci éthique et d'une volonté politique largement affirmée dans les pays occidentaux.

3. QUESTIONS DE RECHERCHE

Question principale

Quelle est la faisabilité d'un projet de construction d'une école primaire spécialisée pour la prise en charge éducative des enfants atteints de handicap auditif en Côte d'Ivoire plus précisément à Adikouassikro ?

Questions spécifiques

Elles s'énoncent comme suit :

- Ce projet est-il faisable sur les plans, environnemental, technique, juridique et financier ?
- Les parents et les partenaires adhèrent ils au projet ?
- Quel plan de mise en œuvre peut être proposé (plan des activités et chronogramme de leur réalisation) ?

4. OBJECTIFS

Elles se déclinent en objectif général et en objectifs spécifiques.

✓ Objectif général :

Notre projet a pour but d'évaluer la faisabilité de la mise en place d'une école spécialisée pour les enfants atteints de handicap auditif en Côte d'Ivoire.

✓ Objectifs spécifiques

De manière spécifique, les objectifs retenus sont :

- s'assurer que le projet d'école spécialisée respecte toutes les normes technique, environnementale et juridique pour les enfants atteints de handicap auditif ;
- connaître le niveau d'implication des parents et des partenaires à ce projet ;
- proposer un plan de mise en œuvre et de réalisation du projet.

5. INTERETS DU PROJET

Vu l'intérêt que suscite l'éducation dans le développement socio-économique du pays, il convient de dire que l'étude a des intérêts réels à plusieurs niveaux.

Pour la Cote d'Ivoire

L'étude de ce projet servira d'un support technique aux départements ministériels du secteur de l'éducation, partenaires au développement et le secteur privé. Les recommandations issues de l'analyse permettront de faire un pas considérable vers la réalisation de l'objectif de développement durable 4 (ODD 4) à savoir l'accès à une éducation de qualité pour tous.

L'intérêt pour le CESAG

La présente étude viendra enrichir la documentation du Centre africain d'études supérieures en gestion et fournira des éléments de recherche dans le domaine des projets sur l'éducation. Elle mettra aussi en exergue, la notoriété et le savoir-faire du CESAG dans le domaine de la formation des cadres.

Pour l'auteur

Au-delà de la réponse pédagogique, l'étude permet de mettre en pratique et de consolider les connaissances acquises durant la formation, constituant ainsi une expérience dans les projets.

6. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

La démarche suivante est adoptée pour la réalisation de l'étude :

- Analyse documentaire ;
- Définition d'un cadre conceptuel ;
- Élaboration et administration d'un questionnaire ;
- Analyse et l'interprétation des données de l'enquête ;
- Présentation des résultats.

7-ANNONCE DU PLAN

Pour mieux appréhender ce projet, le plan est subdivisé en deux grandes parties précédées par une introduction générale et terminées par une conclusion générale. Le plan se résume de la façon suivante :

- Introduction générale ;
- Première partie : présentation du projet et l'étude de besoin;
- Deuxième partie : étude de faisabilité du projet
- Conclusion générale.

PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DU PROJET ET ETUDE DE BESOINS

CHAPITRE 1 : PRESENTATION DU PROJET ET METHODES DE COLLECTE DE DONNEES

Ce chapitre présente le projet et les méthodes utilisées pour la collecte des données

Section 1 : Présentation Du Projet

Cette section dans un premier temps aborde le concept ' projet ' à travers les notions, enjeux et typologie de projet et, par la suite, présente le projet.

1-1 Notion, enjeux et typologie de projet

1.1.1 Notion de projet

La définition de projet varie selon les institutions et les auteurs. Pour une meilleure compréhension sont ici retenues trois afin de mieux cerner leurs principaux caractères. Ce sont les approches suivantes :

- Le PMBOK (guide du corpus des connaissances en management des projets) définit le projet comme <un ensemble finalisé d'actions et d'activités entreprises dans le but de répondre à un besoin défini dans les délais fixés et dans la limite d'une enveloppe budgétaire allouée> ;
- un projet peut être également défini comme un ensemble d'activités complexes, nouvelles, non répétitives et fortement irréversibles) et de ressources limitées mises en œuvre de façon optimale pour atteindre un objectif devant satisfaire les besoin d'une population donnée dans un temps limité ⁵;
- Les éléments d'un projet doivent être définis avec précision quant à leur nature, leur emplacement et leur déroulement. Les ressources nécessaires sous forme de fonds, de matières et de main-d'œuvre, ainsi que les revenus escomptés tels que la réduction de coûts, l'accroissement de la production et le développement des institutions, sont estimés à l'avance. Les coûts et revenus sont calculés en termes financiers et économiques ou s'il n'est pas possible de les quantifier – définis avec une précision, ce qui permet de formuler un jugement raisonné sur ce que doit être l'ensemble optimal de ces actions.

Il ressort de ces approches les caractéristiques selon lesquelles un projet doit nécessairement avoir un but unique, un délai bien précis et des ressources.

⁵ Modou Thiaw ,mémoire DESS GP

1.1.2 Enjeux projet

Jean Pierre Boutinet dans son ouvrage Anthropologie du projet présente quatre dimensions pour comprendre le fonctionnement dans différents ensembles culturels. Ce sont :

- La nécessité vitale (qui se réfère au bien-être des populations cibles) ;
- L'enjeu existentiel (renforcer le développement économique et social) ;
- La promotion d'une nouvelle politique ;
- L'opportunité culturelle aboutissant à un changement significatif de la situation initiale.

1.1.3 Typologie de projet

Les projets peuvent être classés entre autre par taille, par finalité, par structure organisationnelle ou par cycle de vie.

1.1.3.1 Classification par taille

Trois formes de projet peuvent être mises en exergue à savoir grand, moyen et petit.

Gidel et Zonghero propose un tableau récapitulatif de ces formes.

Tableau 1 : classification de projet par taille

Taille	Equipe projet	Budget	durée	Exemple
Grand projet	Supérieure à 100 personnes	Elevé	Quelques années	Construction d'autoroute
Moyen projet	10 à 100 personnes	significatif	Quelques mois	Lancement d'un nouveau modèle d'équipements
Petit projet	1 à 10 personnes	Insignifiant	Quelques semaines	Informatisation d'une procédure de gestion

Source : Management de projet 3, Gidel et Zonghero

1.1.3.2 Classification par finalité

Cette classification distingue les projets à but lucratif (projet de production ou de biens marchands), des projets à but non lucratif (projet de développement).

1.1.3.3 Classification par structure organisationnelle

Les caractéristiques clés selon le PMBOK (5ième édition) sont consignées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 2 : classification par structure organisationnelle

Types d'organisation /caractéristiques	Fonctionnelle	Matricielle	équilibrée	forte	Organisation par projet
Autorité de chef de projet	Faible ou nulle	Limitée	Faible à modérée	Modérée à forte	Forte à presque totale
Disponibilité des ressources	Faible ou nulle	Limitée	Faible à modérée	Modérée à forte	Forte à presque totale
Qui gère le budget du projet	Responsable fonctionnel	Responsable fonctionnel	mixte	Chef de projet	Chef de projet
Rôle du chef de projet	Temps partiel	Temps partiel	Plein temps	Plein temps	Plein temps
Affectation de l'équipe de gestion	Temps partiel	Temps partiel	Plein temps	Plein temps	Plein temps

Source : PMBOK, 5ième édition

1.1.3.4 Classification par cycle de vie

Le cycle de vie du projet comporte quatre différentes phases qui sont les suivantes :

- Le démarrage qui part des données de sortie du management à la charte de projet ;
- L'organisation et la préparation qui couvrent la période de la charte au plan de management ;
- L'exécution qui se situe entre le plan de management et l'acceptation des livrables ;

- La clôture quant à elle est située entre l'acceptation des livrables et la production des documents archives du projet.

D'autres modèles du cycle de vie du projet existent dans la littérature de la gestion de projet.

Il s'agit des phases suivantes :

- L'identification, elle comprend la préparation, l'appréciation ou l'évaluation ex-ante et l'approbation ;
- La réalisation ou la phase de mise en œuvre ;
- L'évaluation ex post, c'est la phase qui apprécie l'impact du projet.

1.2 Définition de concept de handicap et présentation du projet

Cette séquence permet d'en savoir davantage sur le concept de handicap auditif et sur le projet à travers sa présentation.

1.2.1 Définition du concept de 'handicap auditif'

Il est important de noter qu'il existe deux types de handicap auditif. La déficience auditive recouvre des réalités différentes pour chaque personne.

Les personnes en situation de surdité ou malentendante ont des difficultés d'accès à l'information sonore.

Pour les personnes sourdes :

Pour se repérer, s'informer, la surdité nécessite de doubler toute l'information qui ne serait que sonore par de l'information visuelle (langage des signes, lecture labiale, écriture sur un carnet, sur titrage sur un écran.). Un bon éclairage est donc requis.

Pour circuler, se reposer, s'informer et se former la surdité nécessite d'avoir un champ visuel dégagé pour voir les voitures, les personnes arriver, comprendre un message ou une notion, faute de pouvoir les entendre.

Pour se sentir en sécurité, le système sonore d'alarme d'incendie doit être couplé à un système de flash lumineux dans tous les endroits où une personne sourde ne peut se trouver seule (sanitaires, chambres, etc.).

Pour les personnes malentendantes :

Pour communiquer, participer, les malentendants ont besoin d'avoir des espaces communs bien insonorisés avec peu de résonance. Egalement, leur écoute doit être équipée d'appareils

auditifs avec commutateur, améliorée par l'installation de boucle magnétique couplé à un système sonorisé (à la banque d'accueil, dans une salle de réunion...)

De nos jours, notre système éducatif intègre beaucoup trop peu la préoccupation du handicap auditif qui fait l'objet de notre étude dans son fonctionnement quotidien. Cela se perçoit dans la construction des établissements scolaires insuffisants, le manque de matériels didactiques adaptés, la marginalisation et de manière générale la mauvaise prise en charge. Il a été pourtant prouvé que lorsqu'ils sont correctement pris en charge, ces enfants souffrant de ce handicap arrive à faire des choses remarquables et vont jusqu'à s'insérer professionnellement à l'avenir et même être excellents que les enfants dits normaux.

1.2.2 Présentation du projet

Le projet consiste à la mise en place d'une structure venant en aide aux enfants atteints d'handicap auditif en leur offrant une bonne formation académique mais aussi une bonne éducation, des soins et une bonne intégration au sein de la société.

Il occupe une superficie d'un hectare et est présenté sous forme de deux blocs principaux (bâtiments) avec à chaque bloc, son aménagement spécifique afin de faire en sorte que ces enfants se sentent mieux et plus épanouis sans les enfermer avec de grands espaces ouverts pour faciliter leur circulation.

En effet, les enfants en situation de handicap auditif sont confrontés à plusieurs problèmes qui sont essentiellement centrés sur la communication.

Mais aussi dans la vie ordinaire, ce sont souvent des problèmes d'accès et de fonctionnement qui font obstacle à leur intégration dans la société.

Par ailleurs, il s'agira dans un premier temps de leur trouver des équipements adaptés à leur mode de vie, c'est-à-dire par la mise en place de matériels didactiques mais aussi de locaux diversifiés répondant aux normes de constructions mais aussi d'accessibilité leur handicap, ils bénéficieront aussi de soins à travers un centre de rééducation avec des médecins spécialisés pour chacun de leur type d'handicap auditif.

Ensuite, ils auront droit à tous types de loisirs, aussi éducatifs que sportifs par la mise en place d'une aire de jeux, de piscine, d'ateliers d'apprentissage artistiques, de salles de cours adaptés pour qu'ils reçoivent la formation dont ils ont besoin et un sur titrage sur des écrans sera mis en place pour doubler l'information en la rendant visuelle, que ce soit langage des signes ou les écrits sur des carnets.

Par ailleurs des enseignants hautement formés en langage de signes seront à leur disponibilité.

En outre, le dernier point consistera en l'aménagement d'appartements Ce centre leur permettra avec des dortoirs, des espaces de repos mais aussi des sanitaires dans chaque bloc.

Cet établissement, étant une phase pilote permettra aux enfants d'être mieux pris en charge en vue de faciliter leur insertion sociale, leur épanouissement et leur confiance en soi car un programme exclusif de développement personnel leur sera dispensé pour une meilleure confiance en soi.

En outre ce projet s'inscrit dans le cadre d'une entreprise sociale qui est une entité économique dont le but est de générer un bénéfice social ou environnemental afin de financer tout ou une partie de son action.

Section 2 : Méthodes De Collecte Et D'analyse De Données

2.1 Méthodes de collecte de données

La revue de la littérature, la collecte d'informations et de données, le traitement des données

Puis l'analyse et interprétations des résultats sont les étapes de la démarche suivie pour mieux

Cerner les différents contours de création du projet. Deux types de collecte sont envisagés :

- une collecte de données primaires issues d'entretiens et d'enquêtes ;
- une collecte secondaire provenant des informations auprès du ministère et des organisations (sociétés et groupements) en charge de l'éducation et des personnes en situation de handicap.

2.1.1 Données secondaires

Les lectures exploratoires sont de nature à renseigner et élargir le champ de connaissance du chercheur sur la problématique. Elles nous ont permis dans un premier temps de faire l'état des lieux en ce qui concerne notre thème abordé. A cet effet nous avons eu à consulter des ouvrages généraux et spécifiques abordant la problématique des représentations du handicap en général, chez les enfants et enfin le handicap auditif de façon spécifique. Ces données ont été collectées auprès de l'ONG ONPHACI (organisation nationale des parents des enfants atteints de handicap auditif en Côte d'Ivoire), sur internet (bibliothèques en ligne) et les rapports de l'UNICEF sur la thématique. Cette recherche documentaire a porté sur des ouvrages généraux et des ouvrages méthodologiques cités dans notre bibliographie.

Les ouvrages méthodologiques, en particulier, nous ont servi de guide dans le déroulement de la recherche ; surtout dans le recueil des données, leur analyse et leur explication. Toutefois, il convient de noter la pauvreté des écrits sur le problème du handicap auditif en Afrique, plus précisément en Côte D'ivoire.

En second lieu, elle a permis de prendre contact avec les parents pour leur expliquer l'objectif de l'étude. Le problème a pu être identifié, ce qui nous a permis de préciser l'hypothèse et les objectifs.

2.1.2 Les données primaires

L'enquête exploratoire constitue la phase préliminaire empirique de toute étude. Elle a consisté tout d'abord à prendre contact avec le champ d'étude à savoir rencontrer pour la première fois l'entourage plus particulièrement les parents de la population cible. Cela a été possible par l'intermédiaire de l'ONG ONPHACI qui a initié des rencontres avec des parents d'enfants atteints de déficit auditif et même des visites dans deux initiatives éducatives privées notamment dans les communes de Abobo et de Koumassi.

Dans cet espace social nous avons fait les constats suivants :

- les enfants sont victimes de marginalisation et de railleries ;
- leur prise en charge éducative reste insuffisante.

2.2 Méthodes d'analyse de données

L'analyse des données secondaires sera synthétisée à travers un tableau Excel pour avoir une meilleure compréhension de la situation des enfants handicapés de Cote d'Ivoire.

Pour ce qui est de l'analyse des données primaires, le logiciel Sphinx est un outil adapté pour notre projet d'étude, de la collecte des données à la communication des résultats. Le choix s'est porté sur ce logiciel car il permet de :

- Traiter et analyser les données qu'elles soient qualitatives ou quantitatives en combinant les différents niveaux d'analyses des plus simples au plus élaborés ;
- Présenter des résultats tournés vers l'aide à la décision et les communiquer de manière globale ou personnalisée

CHAPITRE 2: PRESENTATION DES PROMOTEURS ET ETUDE DES BESOINS

Dans ce chapitre seront présentées la personnalité des promoteurs et l'étude des besoins.

Section 1 : Présentation Des Promoteurs

La naissance de l'idée du projet, l'expérience professionnelle et les motivations des promoteurs sont les éléments qui permettent de comprendre la personnalité des promoteurs.

1.1 Naissance de l'idée

L'idée de ce projet est née lors de l'une de nos visites dans un centre privé dans la commune de Abobo à Abidjan (initiative d'une association musulmane) qui essaye de former et instruire cette catégorie d'enfants en 2017. Le but de la visite était de faire des dons en équipements scolaires (stylos, cahiers etc.) Mais après échanges avec les encadreurs et au vu des résultats scolaires assez remarquables de ces élèves malgré l'insuffisance d'équipements adaptés, l'idée nous ai venu de leur offrir une prise en charge totalement adaptée à leur handicap.

Nous nous sommes de ce fait rapprocher de l'ONG ONPHACI qui travaille depuis déjà 5 années sur la thématique des enfants handicapés auditifs de CI pour faire valoir les droits de leurs enfants. Ce rapprochement a permis une meilleure collaboration sur le sujet.

1.2 Expériences académiques et professionnelles

Etudiante en MBA/Gestion des projets au CESAG (Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion) de Dakar, le promoteur dispose d'une formation reposant sur deux pôles de compétences. En effet, je suis aussi titulaire d'une maîtrise en sociologie de la santé à l'Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire). J'ai ensuite participé à un programme de YALI (Young African Leaders Initiative) en « Public Management » au CESAG de Dakar, formation centrée sur les techniques de management de projet et d'organisation de l'administration publique. Par ailleurs, j'ai aussi participé à un programme de leadership féminin African Women of the Future en Côte d'Ivoire où j'ai acquis une double expérience en leadership genre et développement. Par ailleurs, grande passionnée de tout ce qui est action humanitaire, j'ai bénéficié d'une formation en droits et actions humanitaires. Cette même passion m'a entraînée dans le monde du bénévolat à travers les ONG JOIE DE VIVRE et ONPHACI.

Ce projet est un défi pour moi car il me permettra d'apporter ma modeste contribution à l'épanouissement de ces enfants et de contribuer à ma manière à la réalisation de l'ODD 4 à savoir une éducation de qualité pour tous.

ONG ONPHACI

Considérant que l'effort du Gouvernement en matière de développement économique, éducatif et social requiert l'adhésion et la mobilisation de toutes les couches sociales de la nation. Considérant qu'une activité de développement ne peut se faire sans un minimum de solidarité et d'effort conjugués.

Les Parents des personnes vivant le handicap auditif, des professionnels, des spécialistes et des personnes de bonne volonté, réunis en Assemblée Générale, ont décidé de se constituer en organisation Non Gouvernementale en 2015.

Section 2 : Etude Des Besoins

On appelle étude des besoins, l'ensemble des méthodes et des instruments qui permettent de connaître et de comprendre le milieu dans lequel vit l'entreprise et de prévoir son évolution en vue de réussir un projet. Cette étude comprend :

- L'analyse macro environnement ou diagnostic global qui s'appuie sur les informations relatives à l'environnement (diagnostic externe des opportunités et des menaces à travers la méthode PESTEL) ;
- L'analyse micro environnement qui porte sur l'offre, la demande et la concurrence.

2.1 L'analyse macro environnement

Ce diagnostic de l'environnement global permet d'identifier les opportunités et les menaces dans l'environnement de notre projet. Ces informations qui peuvent impacter sur notre futur projet, sont analysées ici par la méthode dénommée par l'acronyme P E S T E L (Politique-Economique-Sociologique-Technologique-Environnement-Legal). Le tableau 3 suivant en donne une illustration.

Tableau 3 : Analyse PESTEL

Macro-Environnement	Opportunités	Menaces
Politique	<ul style="list-style-type: none"> - Stabilité Politique en Côte d'Ivoire - Projet d'école inclusive initié par l'Etat ivoirien - Concept école gratuite 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible application des décisions car au niveau de la politique d'école inclusive encore un faible taux d'enfants vivants avec un handicap est pris par année scolaire (2 voire 3 par classe) - Manque de transparence en ce qui concerne les subventions décernées par l'Etat
Economique	<ul style="list-style-type: none"> - Plan stratégique de développement 2018-2022;(budget allouée pour l'éducation pour tous) - Indice de développement de la CI 7,8% 	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse du pouvoir d'achat - Niveau de vie en baisse
Sociologique	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'accroissement de la population cible en âge scolaire - Forte demande de scolarisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Complexe culturel - Stigmatisation
Technologique	<ul style="list-style-type: none"> - Introduction des NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication dans l'apprentissage) 	<ul style="list-style-type: none"> - Problèmes d'accès à la connexion internet de manière permanente
Environnemental	<ul style="list-style-type: none"> - Possibilité de construire ce centre en zone rurale 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise urbanisation limitant l'espace pour la construction d'un établissement respectant toutes les normes architecturales
Légal	<ul style="list-style-type: none"> - Droit à l'éducation - l'article 7 de la Constitution ivoirienne dispose également que " l'Etat assure à tous les citoyens, l'égal accès à la santé, à l'éducation, à la culture, à l'information, à la formation professionnelle et à l'emploi". 	

Source : l'auteur du mémoire

2.2 L'analyse micro environnement

Elle s'appuie sur l'analyse de l'offre, de la demande et de la concurrence

2.2.1 Analyse de l'offre

Elle repose sur la typologie de l'offre et les fournisseurs.

2.2.1.1 Typologie de l'offre

Tableau 4 : Typologie de l'offre

Concurrents directs	Concurrents indirects
ECIS (Ecole ivoirienne pour les Sourds)	Ecole inclusive
Initiatives d'aide privées (Koumassi, Abobo)	INIPA (Institut national ivoirien pour les aveugles)

Source : l'auteur

2.2.1.2 Fournisseurs

Les fournisseurs sur le marché sont les enseignants, les éducatrices spécialisées, la société de construction, les cuisiniers, les fournisseurs de matériaux.

2.2.2 Analyse de la demande

Il s'agit ici d'évaluer la typologie de la demande, sa taille et le comportement du consommateur.

2.2.2.1 la typologie de la demande

Les instituts de prise en charge suscitent l'attention des parents et proches des personnes en situation de handicap et des institutions caritatives.

2.2.2.2 la taille de la demande

Selon les données statistiques du RGPH de 2014, en Côte d'Ivoire vivent 453.453 individus en situation de handicap dont 20.686 sourds⁶, avec 26,52% d'enfants en âge de scolarisation.

2.2.2.3 Le comportement du consommateur

Selon les résultats de l'enquête, sur 113 personnes interrogées, 38,1 % ont un membre de leur famille ou de leur entourage atteint de handicap auditif. 79,8% affirment que ces derniers ne

⁶ Voir annexe tableau RGPH 2014

sont pas scolarisés. 31,1 % révèlent qu'ils sont victimes d'exclusion sous différentes formes. 98,2 % trouvent pertinent de créer une école spécialisée pour les enfants sourds de la Côte d'Ivoire pour une égalité de chance pour tous (50,5%). Pour finir 45,6 % pourrait déboursier entre 25 et 50000 francs CFA par an pour leur prise en charge, 35 % entre 50 000 et 100 000 francs CFA. (Annexe 12, page 65)

2.2.3 Analyse des forces concurrentielles

Toute stratégie de l'entreprise impose une analyse de la concurrence qui permet d'évaluer les forces et faiblesses des concurrents actuels ou potentiels.

L'étude de la concurrence permet de positionner ses services par rapport à ce qui est offert sur le marché.

Selon Porter, l'intensité concurrentielle est la résultante de cinq forces qui sont : le pouvoir de négociation des clients, le pouvoir de pression des fournisseurs, la menace des produits de substitution, la menace des nouveaux entrants et la concurrence intra-sectorielle.

2.2.3.1 Le pouvoir de négociation des clients

Les clients potentiels du projet sont les parents d'enfants vivants avec un handicap auditif, qui à travers leur enfant adhéreront aux services proposés, à savoir un enseignement classique à travers les images et le langage des signes.

Ces parents, en quête d'une éducation de qualité pour leur enfant, s'aligneront au montant établi pour les frais de scolarité. Montant qui sert plus à l'entretien et au fonctionnement de l'établissement qu'à un souci de se faire des bénéfices.

2.2.3.2 Le pouvoir de négociation des fournisseurs

Pour le projet, les principaux fournisseurs sont les suivants :

- **Les enseignants** : recrutés sur la base d'un dossier, ils seront rémunérés selon des conditions bien définies par les promoteurs et en tenant compte des réalités de la zone. Ils détiennent un pouvoir de négociation faible ;
- **Les éducatrices spécialisées pour l'internat** : elles sont recrutées sur la même base que les enseignants mais avec un pouvoir de négociation plus élevé compte tenu du fait qu'elles passeront plus de temps dans le centre ;

- **La société de construction de l'établissement** : Le choix porte sur celle qui apportera un devis raisonnable pour les travaux de construction suite à un appel d'offre. Leur pouvoir de négociation est élevé ;
- **Les fournisseurs du matériel scolaire** : Il s'agit de l'ensemble des matériaux didactiques adaptés à ce type de handicap mais surtout de qualité pour une meilleure durabilité. Le pouvoir de négociation est ici à la hausse.

2.2.3.3 Menaces des potentiels concurrents

La COTE D'IVOIRE n'abrite que deux centres officiels de prise en charge des handicapés, l'INIPA et l'ECIS. Ces centres sont loin de répondre à la demande qui ne cesse d'être grandissante. Ainsi plusieurs promoteurs tentent d'investir et d'occuper le marché de prise en charge scolaire de ces enfants. En effet, la libéralisation de l'enseignement a fait qu'aujourd'hui la création d'écoles privées est devenue un marché ouvert et attrayant, malgré les barrières telles que le financement et les conditions.

Il ne faut donc pas minimiser la menace.

2.2.3.4 Intensité concurrentielle

A ce jour l'intensité concurrentielle est faible car comme cité plus haut il n'existe qu'un seul centre étatique de prise en charge des handicapés en COTE D'IVOIRE précisément à Abidjan et 2 initiatives officielles dans la commune d'Abidjan qui essaient d'apporter leur contribution à la formation de ces enfants mais le besoin en équipements demeure alarmant.

Etude du principal concurrent (ECIS école ivoirienne pour les sourds)

Elle repose sur sa création et situation géographique, ses forces et ses faiblesses.

- **Création et situation géographique** : elle a été créée il y a une dizaine d'années et est située dans la commune de Yopougon à Abidjan avec une capacité d'accueil de 150 étudiants ;
- **Forces** : elle accueille les handicapés auditifs avec une guidance infantile
- **Faiblesses** : la capacité d'accueil est limitée et il y a un manque d'équipements

Etude du concurrent (Institut national ivoirien pour les aveugles INIPI)

L'INIPI est un concurrent indirect du projet qui n'est pas à négliger :

- Création et situation géographique : Elle a été créée en 1998 et est située dans la commune de Yopougon à Abidjan avec une capacité d'accueil de 150 étudiants
- Forces : elle accueille tout type de handicap (visuel, auditif, motricité réduite, etc.)
- Faiblesses : la capacité d'accueil est limitée, il y a un manque d'équipements et l'accent est mis sur la formation des adultes.

Analyse SWOT

Le tableau ci-dessous permet de faire un résumé de l'analyse de notre projet.

Tableau 5 : Analyse SWOT

Forces	Faiblesses
Prise en charge de tout type de handicap	Manque d'équipements
Accessibilité de l'établissement	Capacité d'accueil limitée
Ancienneté dans le domaine	Expérience en langage de signes faibles chez les formateurs
Opportunités	Menaces
Politique de scolarisation de tous les enfants	Libéralisation dans le secteur de l'éducation

Source : matrice SWOT, Speth 2015, page 15

DEUXIEME PARTIE : ETUDE DE FAISABILITE

CHAPITRE 3 : ETUDES JURIDIQUE, TECHNIQUE ET ORGANISATIONNELLE ET STRATEGIE MARKETING

Ce chapitre porte sur les études juridiques, technique, organisationnelle et la stratégie marketing.

Section 1 : Etudes Juridique, Technique Et Organisationnelle

Dans cette section sont mises en relief les études juridique, technique et organisationnelle nécessaire à la réalisation de notre projet.

1.1 Statut juridique et étude technique du projet

1.1.1 Statut juridique

Le tableau suivant résume les caractéristiques des formes juridiques que peut prendre une organisation dans l'espace OHADA.

Tableau 6: Avantages et inconvénients des statuts juridiques de l'OHADA

Statut	Avantages	Inconvénients
Entreprise individuelle (société en nom Collectif/ en commandité simple)	Aucun capital minimal exigé pour le démarrage Formalités de constitution rapides et simplifiées Cout de constitution assez faible Régime fiscal forfaitaire, incitatif et assez souple	Responsabilité illimitée de l'entrepreneur (en cas de faillite, le patrimoine de l'entrepreneur est engagé) Faible crédibilité vis-à-vis des partenaires Accès difficile au crédit
SARL (Société à responsabilité limitée)	Capital minimum exigé pas trop important 1 000 000 Les associés ne sont responsables qu'a concurrence leurs apports Contrôle des associés à l'accès des nouveaux associés au capital de la société	Le capital minimum exigé bloque certaines initiatives Obligation de passer par un acte pour les actes constitutifs Frais de constitution très élevés (plus de 40% du capital minimum) Les associés ne peuvent

	Possibilité de continuité d'existence de la société en cas de décès de l'un des associés	céder librement leurs parts sociales
SA (Société anonyme)	Très crédible auprès des tiers Grande capacité de mobilisation des fonds (faire appel à l'épargne publique) Le risque limité aux apports La possibilité de libérer seulement le quart du capital La possibilité pour les associés en principe de librement céder leurs actions	Le capital social minimum assez élevé Frais de constitution très élevé Système d'administration très lourd (CA, commissariat au compte, etc.) pour les nouvelles sociétés
GIE (Groupement d'Intérêt économique)	Peut-être créer sans capital de départ Formalités de constitution assez souple Flexibilité dans l'organisation et son fonctionnement Régime fiscal forfaitaire, incitatif et très souple	Les membres sont supposés avoir une même activité Faible crédibilité vis-à-vis du tiers surtout des banques Les membres sont solidairement responsables des dettes

Source : acte uniforme de l'OHADA

Le statut juridique de l'entreprise détermine la vie et le mode de fonctionnement de celle-ci. Il est de ce fait important d'opter pour un statut qui correspond ;

- Aux motivations et objectifs des entrepreneurs ;
- Au contexte socioéconomique et juridique du pays.

Le choix de la forme juridique de l'entreprise dépend de la nature de l'activité, de l'engagement financier et de la crédibilité vis-à-vis des partenaires techniques et financiers. Dans le cadre de ce projet d'école, la forme juridique choisie est le groupement d'intérêt économique car elle est celle qui épouse mieux le projet.

1.1.2 Etude technique de projet

Elle découle de l'étude de marché et a pour objectif de déterminer la faisabilité du projet. Elle doit montrer que dans les conditions actuelles et à partir des données obtenues la solution retenue est la meilleure. Elle peut comprendre l'étude du site, le processus de production de services, des ressources nécessaires utilisées et les couts totaux des besoins.

1.1.2.1 Le site de l'école

L'école sera implantée à Adikouassikro (Cote d'Ivoire), situé à 145 kilomètres de la ville d'Abidjan, en zone rurale. Ce site a été choisi car il est situé en périphérie de la capitale économique qui est assez saturée. Il présente plus de tranquillité, une circulation peu dense ce qui est assuré un cadre sécuritaire aux enfants.

1.1.2.2 Les services offerts

L'école primaire spécialisée offre trois types de services essentiels :

- L'enseignement classique à travers le langage de signes, les images, en gros les équipements à l'encadrement des enfants sourds, les cours seront dispensés selon le programme officiel de la Cote d'Ivoire ;
- Ensuite un volet développement personnel pour leur inculquer une meilleure assurance en eux et faire fi des marginalisations sociales et une initiation aux technologies de l'information et de la communication (TIC) ;
- Un suivi médical pour ces enfants.

1.1.2.3 Processus de production

Le processus de production se déroulera comme suit :

- Estimation du nombre d'élèves attendus ;
- Aménagements en équipements des salles de classe ;
- Sélection et recrutement du personnel ;
- Démarrage des enseignements-apprentissages ;
- Suivi et évaluation des enseignements-apprentissages ;
- Évaluation.

1.1.2.4 Les besoins en infrastructure et autres moyens

Le local : l'école, dans un premier temps, est composée de deux principaux bâtiments à savoir le bâtiment principal qui abritera l'administration et les salles de classes et le second pour l'internat et l'infirmerie. Les bâtiments annexes sont le réfectoire et le gymnase.

Installations et aménagements

Les installations et les aménagements sont composés de :

- Connexion ADSL ;
- Branchement au réseau d'eau et d'électricité ;
- Raccordement au réseau de distribution téléphonique ;
- Matériels BTP.

Proposition technique (bâtiments)

Dans un premier temps il y a le bloc administratif qui se présente comme suit :

- Bureau du directeur ;
- Secrétariat ;
- Bureau de finances comptables ;
- Salle de stockage des matériels didactiques ;
- Salle d'accueil et d'information ;
- Bloc sanitaire pour l'administration ;
- Salle des enseignants ;
- Salle de réunion ;
- Salles de classe ;
- Salle d'informatique ;
- Bibliothèque.

Par la suite, les dortoirs composés de :

- Bloc des filles ;

- Bloc des garçons ;
- Chambres des éducatrices spécialisées ;
- Infirmerie (bureau du médecin, salle de soins) ;
- Bloc sanitaire ;
- Salle de télé/spectacle ;
- Bloc cuisine (espace cuisine, restauration, chambre froide, espace stockage).

Enfin le gymnase qui comprend :

- Salle de sport ;
- Piste de course.

Matériel didactique et pédagogique

Le matériel didactique et pédagogique utilisé est le suivant :

- Dictionnaires ;
- Matériels de géométrie ;
- Globes terrestres ;
- Cartes ;
- Équipements sportifs ;
- Craies blanches et couleurs ;
- Éponges ;
- Cahiers de texte ;
- Livres et romans pour la bibliothèque.

Matériel et mobilier de classe

Pour le mobilier et le matériel de classe nous avons :

- Table-bancs ;
- Tableaux noirs ;

- Bureaux pour les enseignants ;
- Chaises ;
- Armoires de rangement ;
- Corbeilles et poubelles.

Matériel, mobilier et fournitures de bureau

Les fournitures de bureaux utilisés sont les suivants :

- Fauteuils ;
- Tables de bureau et de réunion ;
- Ordinateurs ;
- Photocopieuse ;
- Imprimante multifonctions ;
- Ventilateurs ;
- Classeurs ;
- Chemises ;
- Paquets de trombone ;
- Cahier de transmissions et courriers arrivée et départ ;
- Cachets directeur et comptable ;
- Carnets de reçus ;
- Agrafeuses ;
- Enveloppes divers formats ;
- Équipements en matériels sportifs et ludiques ;
- Cachet de l'école.

Non valeurs

Les frais d'établissement sont considérés comme les non-valeurs et ne sont pris en compte qu'à la première année.

Tableau 7 : tableaux des constructions

Bloc Admin	Superficie (en m²)	Coût de construction (en FCFA / m²)	Total
Hall/attente	45	200 000	9 000 000
Accueil	10	200 000	2 000 000
Salle des profs	20	200 000	4 000 000
Bureau Compta	11	200 000	2 200 000
Salle de réunion	20	200 000	4 000 000
Bureau DG (hall+attente)	40	200 000	8 000 000
Toilettes	18	200 000	3 600 000
Stockage	10	200 000	2 000 000
Salles de cour (6)	156	200 000	31 200 000
Salle info	15	200 000	3 000 000
Bibliothèque	25	200 000	5 000 000
Infirmierie	13,41	200 000	2 682 000
Espace attente	23	200 000	4 600 000
Bureau Médecin	13	200 000	2 600 000
Gymnase	100	150 000	15 000 000
Espace cuisine réfectoire	120	300 000	36 000 000
Dortoir Filles(45)	180	250 000	45 000 000
Dortoir Garçons(45)	180	250 000	45 000 000
Dortoirs surveillants(4)	24	300 000	7 200 000
Total			232 082 000

Source : l'auteur du mémoire

Tableau 8 : Autres investissements

Autres investissements	Quantité	Prix Unitaire	Total
Stock de matériel didactique et pédagogique	90	45 000	4 050 000
Matériel et équipements de classe	7	950 000	6 650 000
Matériel et mobilier de bureau	5	500 000	2 500 000
Equipements informatiques	20	150 000	3 000 000

Source : l'auteur du mémoire

1.1.2.5 Calendrier de réalisation

Une fois le financement du projet acquis, nous procéderons à la construction du centre et à son aménagement pour le rendre fonctionnelle.

L'école démarrera ses activités pour sa capacité maximale à la troisième année de fonction.

L'école fonctionnera comme suit :

- 60% à la première année de fonctionnement ;
- 85% à la deuxième année de fonctionnement ;
- 100% à la troisième année de fonctionnement.

1.2 Organisation et ressources humaines du projet

L'étude organisationnelle a pour but de bien structurer le projet, un facteur important de sa réussite. L'organisation doit être subordonnée aux objectifs à atteindre, car elle est un moyen d'atteindre un but. L'étude organisationnelle cherche à définir un organigramme de la meilleure façon pour une exécution efficace du projet. L'étude organisationnelle est dans ce cadre très importante dans le projet.

1.2.1 Organisation

Une bonne organisation doit permettre de :

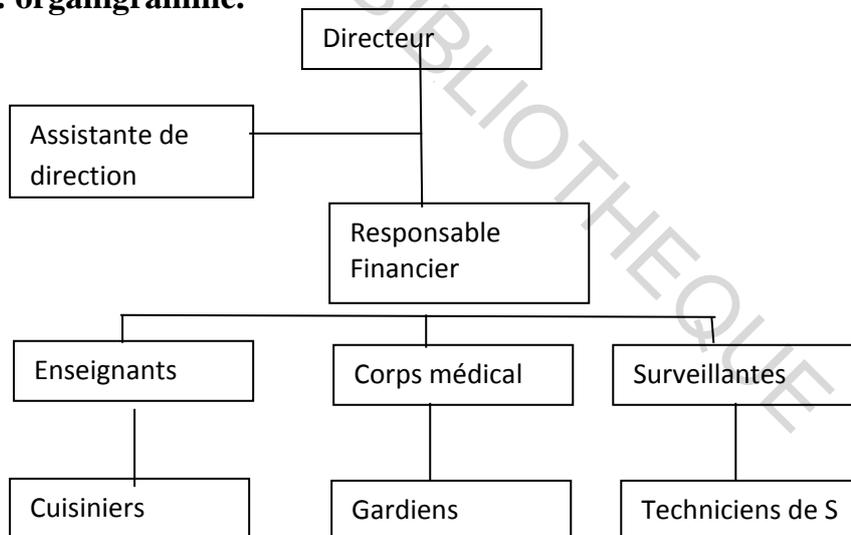
- élaborer un organigramme
- définir les tâches ;
- définir les responsabilités ;
- assurer une bonne coordination des activités ;

- permettre une gestion optimale des ressources.

L'organigramme de l'école est défini comme suit :

- directeurs des études ;
- assistant de direction ;
- responsable financier ;
- enseignants ;
- corps médical ;
- éducatrices spécialisées (surveillantes) ;
- cuisiniers ;
- gardiens ;
- techniciens de surfaces.

Schéma 1 : organigramme.



Source : l'auteur du mémoire

1.2.2 Ressources humaines

Le personnel du centre est composé de :

01 directeur des études ; 01 assistant de direction ; 01 responsable financier ; 08 enseignants dont un coach sportif et un coach en développement personnel ; 04 éducatrices spécialisées ; 4 cuisiniers ; 02 gardiens ; 03 techniciens de surface ; 01 jardinier. Ils sont au total 25 personnes.

✓ **Rôles, responsabilités et profil du personnel**

Les rôles , responsabilités et profils du personnel se trouve dans le tableau suivant :

Tableau 9 : ressources humaines

POSTES	PROFILS	ROLES
Directeur d'études	-Ancien directeur d'école primaire avec 03 ans d'ancienneté -Notions et pratiques de langage de signe -Notion de base sur la gestion financière	- Planifier, contrôler, diriger et organiser le fonctionnement de l'école - Superviser les activités des enseignants et du responsable financier
assistant de direction	-Maitrise de l'outil informatique -Disponibilité et discrétion	-assister le directeur -reproduction des supports pédagogiques -réception et envoie de courrier
responsable financier	-BTS en comptabilité -Expérience en gestion financière	-Payer le personnel -Encaisser les frais de scolarité -Valider les dépenses
Enseignants	-BAC + 2 au minimum -Maitrise du langage de signe -excellente pédagogie	-dispenser les enseignements -s'assurer que les élèves assimilent les cours -Evaluer les élèves
éducatrices spécialisées	-patience -assistante sociale	-prendre soin des enfants après les cours -s'assurer que les enfants prennent leurs différents plats -leur inculquer les règles d'hygiène de base et de savoir vivre
Médecins	-pédiatre -infirmier	-faire des contrôles sanitaires réguliers aux enfants -les prendre en charge immédiatement quand ils sont malades
Techniciens de surface	-savoir lire et écrire -savoir faire le ménage (assainissement)	-veiller à la propreté de l'école
Gardiens	-société de sécurité -service militaire serait un atout	-veiller à la sécurité des élèves et les équipements -surveiller les entrées et sorties du centre
Cuisiniers	Formation culinaire serait un atout	proposer un menu équilibré aux élèves

Source : l'auteur du mémoire

Section 2 : Propositions Stratégiques Et Marketing

2.1 Orientations stratégiques du projet

Le projet vise à couvrir au moins 5% de la demande en prenant en charge déductivement les enfants en situation de handicap auditif. Ceci grâce à l'implication des parents et aux subventions collectées auprès des organismes d'aide à la prise en charge des enfants tels que UNICEF, CARE INTERNATIONAL, SAVE THE CHILDREN et des partenariats des fondations telles que STARKEY EARING FOUNDATION qui fait des appareils auditifs gratuits en Afrique.⁷

La réussite de cette première phase nous permettra d'étendre le projet aux autres catégories de handicap.

2.2 Stratégie marketing et communication

C'est l'ensemble des outils dont l'entreprise dispose pour atteindre ses objectifs auprès du marché cible. Les éléments du mix-marketing utilisés ici sont : la segmentation, le ciblage, la politique prix, le positionnement et la communication.

2.2.1 Segmentation

L'approche retenue consiste à se concentrer essentiellement sur un seul type de handicap à savoir le handicap auditif. Cela permet une meilleure prise en charge de ce type de handicap. Par la suite le projet pourra intégrer les autres types de handicap.

2.2.2 Ciblage

Les cibles principales sont les handicapés auditifs en âge d'aller à l'école primaire ou qui suivent déjà des cours entre 6 et 13 ans.

2.2.4 Positionnement

Le positionnement marketing de l'institut sur le marché se caractérise par la capacité à le rendre identifiable et différent dans l'esprit des bénéficiaires.

Ce choix stratégique doit rendre l'offre irrésistible pour la cible principale.

Dans le cadre de notre projet, le choix se porte sur un positionnement stratégique orienté vers un enseignement de qualité, adapté à l'handicap auditif.

⁷ UNICEF, CARE INTERNATIONAL, FOUNDATION STARKEY sont des institutions d'aide à la prise en charge des enfants en situation de vulnérabilité.

Elle se positionne de manière claire et précise pour la clientèle en proposant des prix peu élevés et des modes d'acquisitions correspondants (subventions, mécénat).

2.2.5 Politique prix

Les frais de scolarité s'élèvent à 2 300 000 FCFA par an pour chaque élève. Ils ont deux provenances qui sont :

-100 000 FCFA/élève par an qui est à la charge des parents d'élèves ;

-2 200 000 FCFA /élève qui proviennent par an des subventions des organismes et des partenaires.

2.2.6 Communication

En ce qui concerne la communication, les moyens utilisés sont :

- Les campagnes de sensibilisation ;
- Des affiches à l'effigie de l'école ;
- Des émissions télés et radios ;
- Des spots publicitaires ;
- Le bouche à oreille.

CHAPITRE 4 : ANALYSE FINANCIERE ET PLANNING DES ACTIVITES

Section 1 : Analyse Financière

L'analyse financière intervient dans la détermination de la rentabilité financière du projet à deux niveaux à savoir :

- l'analyse financière sommaire (AFS): les hypothèses de cette analyse sont : l'absence de conditions financières et fiscales (intérêts), le non recours à la notion des amortissements des équipements et l'absence d'inflation dans les calculs ;
- l'analyse financière détaillée (AFD) : elle se distingue de l'AFS par un relâchement des hypothèses susmentionnées compte tenu des exigences économiques (allocation des ressources rares entre divers usagers à besoins illimités) matérialisées par la confrontation de quatre types de marchés à savoir : le marché des biens et services (inflation), le marché du travail (emploi, chômage), le marché financier (épargne, investissement) et le marché des changes.

1.1 Eléments d'analyse financière sommaire

Elle se propose d'estimer les coûts des investissements et renouvellements des dépenses et recettes d'exploitation, du besoin en fonds de roulement en vue d'établir l'échéancier des flux financiers permettant d'évaluer sa rentabilité sommaire intrinsèque du projet.

1.1.1 Investissements et renouvellements

Les coûts initiaux et de renouvellement des immobilisations nécessaires au fonctionnement du projet sont de l'ordre 273 282 000 FCFA pour les investissements matériels et immatériels, (annexe 1, page 52).

Les renouvellements se font à la quatrième, la sixième et la septième année. La somme des valeurs résiduelles est de 142 799 200 FCFA (annexe 2, page 53).

1.1.2 Chiffres d'affaires

Pour un maximum de 90 élèves, les frais de scolarité s'élèvent 2 300 000 FCA par an pour chaque élève .Les frais de scolarité sont repartis comme suit :

- 200 000 FCFA /an de subventions par élève ;
- les parents versent 100 000 FCFA/an. (annexe 3, page 54)

Tableau 10: répartition des recettes

Répartition des recettes	
Scolarité annuelle prise en charge par les parents	100 000
Subvention annuelle par élèves	2 200 000
Répartition des mécènes	
Etat	45%
Bailleurs	30%
Autres partenaires	25%
Nombre max d'étudiants	90

Source : l'auteur du mémoire

La capacité maximale d'accueil de l'école est de 90 élèves par année scolaire en raison de 15 élèves par classe du cours préparatoire 1(CP1) au cours moyen 2 (CM2).L'école fonctionne à 60% de sa capacité la première année, 85% la deuxième année et 100 % à partir de la 3ième année. Elle accueille donc respectivement 54 ,77 et 90 élèves.

Tableau 11: Chiffre d'affaires

	A n 0	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	An 6	An 7	An 8
Taux de remplissage de l'école	0 %	60%	85%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Etudiants inscrits	<i>0</i>	<i>54</i>	<i>77</i>	<i>90</i>	<i>90</i>	<i>90</i>	<i>90</i>	<i>90</i>	<i>90</i>
Chiffre d'affaires en millions		124 200 000	175 950 000	207 000 000	207 000 000	207 000 000	207 000 000	207 000 000	207 000 000

Source : l'auteur du mémoire

1.1.3 Dépenses d'exploitation

Les dépenses prévisionnelles d'exploitation définies sont évaluées pendant les trois premières années respectivement à ; 103 564 800, 127 216 800, 141 408 000 FCFA pour les dépenses (Annexe 4, page 55). Les dépenses concernant les salaires et les fournitures pédagogiques et de bureau ne varient pas. Les salaires sont de 5 millions par mois et sont repartis comme suit :

Tableau 12 : répartition des salaires

Personnel	nombre	Salaire	Total Mensuel(fcfa)
Directeur	1	500 000	500 000
Professeurs	8	250 000	2 000 000
personnel administratif	2	250 000	500 000
Surveillants	4	200 000	800 000
Personnel aidant	10	120 000	1 200 000
Total			5 000 000

Source : l'auteur du mémoire

1.1.4 Besoins en fond de roulement

Le montant nécessaire pour financer le décalage entre les dépenses d'exploitation et la perception effective des recettes (Besoin en fonds de roulement) est estimé à 54 500 000 fcfa en année de croisière. (Annexe 5, page 56)

Tableau 13 : base de calcul du BFR

Rubrique	Base de calcul (Valeur annuelle)	Nb de Mois
(+)		
Salaires	45 000 000	2
Electricité	5 400 000	2
MP (Nourriture)	79 200 000	2
Crédits Clients	207 000 000	1,5
(-)		
Crédits fournisseurs	79 200 000	1

Source : l'auteur du mémoire

1.1.5 Echéancier des flux financiers

Le cumul des dépenses d'investissement, du BFR et des dépenses d'exploitation puis des recettes d'exploitation donne un flux financier de 308 837 600 millions FCFA.(annexe 6,page 57)

1.1.6 Rentabilité du projet

La mise en place du projet, en tenant compte des hypothèses d'absence de conditions financières et fiscales, de non recours à la notion des amortissements des équipements et d'absence d'inflation engendrera les résultats suivants :

- une VAN a 9%
- un RUMI de 1,58
- un taux de rentabilité interne (TRI) de 13% ;

Tableau 14 : récapitulatif RUMI, financement requis, TRI

Coût du projet	327 782 000
RUMI	1,58
VAN (9%)	67 615 053,10
TRI	13%

Source : l'auteur du mémoire

1.2 Eléments d'analyse financière détaillée

Le tableau d'amortissement des investissements, le schéma de financement, le tableau de trésoreries, le compte de résultat prévisionnel et CAF, le tableau d'équilibre ressources-emplois et l'évaluation de la rentabilité sont les principaux agrégats de l'étude financière détaillée.

1.2.1 Tableau d'amortissement des immobilisations

La dépréciation comptable de la valeur des investissements donne une valeur résiduelle de 143 376 400 de FCFA à la fin du cycle d'exploitation avec un investissement initial de 283 282 000 de FCFA. (annexe 7, page 58)

1.2.2 Schéma de financement

D'un coût de 327 782 000 FCFA, le projet est financé à 80% par des dons et subvention et a 20% par les promoteurs.

Tableau 15 : financement

Coût total du projet	327 782 000
Dont subventions (80%)	262 225 600
Dont apports promoteur (20%)	65 556 400

Source : l'auteur du mémoire

1.2.3 Compte de résultat prévisionnel et CAF

Le compte de résultat prévisionnel donne les éléments suivants de la première à la huitième année (Annexe 8, page 59).

- une valeur ajoutée de 55 635 200 FCFA à 110 592 000 FCFA ;
- un excédent brut d'exploitation en franc constant de 10 635 200 FCFA à 65 592 000 FCFA ;
- un excédent brut d'exploitation en franc courant de 10 847 904 FCFA à 73 463 040 FCFA;
- un résultat d'exploitation de - 7 162 446 FCFA à 55 007 490 FCFA ;
- un résultat de l'activité ordinaire de -7 162 446 FCFA à 55 007 490 FCFA parce qu'il n'y a pas d'intérêt à verser;
- un résultat net de - 7 162 446 FCFA à 41 255 618 FCFA;
- une capacité d'autofinancement (CAF) de 10 847 904 FCFA à 59 711 168 FCFA.

1.2.4 Tableau de trésorerie

L'impôt minimum forfaitaire⁸ de la Côte d'ivoire étant de 3 millions pour l'année 2019, le taux de distribution de dividende de 5% et le taux IS de 25%, le projet engendre sur son cycle d'exploitation une trésorerie nette cumulée positive de l'ordre 577 510 245 FCFA. Ce qui explique la liquidité du projet et donc sa capacité à assurer l'équilibre entre ses ressources et emplois. (Annexe 9, page 60)

⁸ Présentation générale du système fiscal ivoirien

1.2.5 Evaluation de la rentabilité détaillée

Au coût moyen pondéré du projet retenu⁹, le projet est rentable du point de vue des capitaux investis (28 760 583 FCFA). Cette situation engendre des taux de rentabilité interne de 12% (Annexe 10, page 61).

Tableau 16 : Cout Moyen Pondéré des Capitaux CMPC

Cout du capital (actionnaire)	12%
Apports actionnaire	65 556 400
Cout de la subvention	4,5%
Apports en subventions	262 225 600
CMPC	6,0%

Source : l'auteur du mémoire

Section 2 : Planning Des Activités

Dans cette section sont élaborés un plan d'actions et un chronogramme d'activités pour le bon déroulement de notre projet.

2.1 Plan d'action

Il est élaboré en vue de définir une stratégie à appliquer pour arriver au résultat voulu. Il s'inscrit dans un processus en trois temps comprenant une phase d'élaboration, une phase de mise en œuvre et une phase de suivi et d'évaluation.

⁹ Taux directeur de la BCEAO www.bceao.int

Tableau 17: plan d'action

IMPACT : les enfants atteints de handicap ont accès à une éducation de qualité					
Effet 1 : les enfants atteints de handicap auditif ont une école spécialisée à leur disposition					
Extrant 1.1	Activités	Ressources humaines	Ressources matérielles	acteurs	Echéances
Mobilisation de ressources humaines et recherche de partenariat	1.1.1 campagnes de sensibilisation	Promoteurs	TDR d'activités, teeshirt, flyers, sonorisation ,	promoteurs	Une année
	1.1.2 Rencontres avec les parents d'élèves , les bailleurs et les partenaires	Promoteurs, Parents d'élèves , bailleurs	Analyse financière pertinente	promoteurs	Une année
Extrant 1.2 Création de l'école	A1.2.1 :immatriculation de la société	1 promoteur, 1 notaire et un banquier	Statuts, pièces d'identité, comptes contribuable et bancaires, formulaires	promoteur	2mois
	A1.2.2 :construction, équipements et installations	Promoteurs, entrepreneurs, Fournisseurs, ouvriers	Contrats, Actes d'acquisition, plan, Titres de propriété, Permis et autorisation d'installation (bâtiment, eau et électricité,	Promoteur	Une année
Extrant 1.3 Mise en place d'une formation de qualité	1.3.1 recrutement du personnel	Promoteurs, Cabinet	Plan de recrutement, Dossier des postulants, Contrat de travail, Lettre de mission	promoteur	1 mois
	1.3.2 développer et tester le programme d'accompagnement	Ministère de l'éducation nationale et de la formation de base	-organiser des formations pour les enseignants -vérification du cahier de texte -évaluer les enseignants et les élèves	Inspection de l'enseignement primaire	Chaque trimestre

Source : l'auteur du Mémoire

2.2 Proposition de chronogramme d'activités

Pour organiser le travail et éviter d'accumuler les tâches finales avant la date limite, le chronogramme ci est préparé.

Tableau 18: chronogramme d'activités

ANNEE 1												
Activités	janv	fev	mars	avril	Mai	juin	Juil	Aout	sept	oct	nov	Dec
Organisation de campagnes sensibilisation												
Rencontres avec des potentiels partenaires												
ANNEE 2												
Construction du Centre												
ANNEE 3												
Equipements des locaux en matériels pédagogiques adaptés												
Elaboration des programmes de formation												
Recrutement des formateurs												
Réalisation des												

inscriptions													
Organisation des sessions de formations académiques													
Evaluation des élèves et renforcement des capacités pour les enseignants													
ANNEE 4													
Organisation des sessions de formations académiques													
Evaluation des élèves													
Renforcement des capacités des formateurs													
Evaluation du projet													

Source : l' Auteur du Mémoire

CONCLUSION GENERALE

L'objectif général du projet est d'étudier la faisabilité de la création d'une école spécialisée pour les enfants atteints de handicap en Côte d'Ivoire en vue de sa réalisation effective.

Cette étude a permis de mettre en pratique les connaissances en matière de conception de projet.

La démarche de conception de projet a nécessité une collecte de données et d'informations (revue de la littérature, enquêtes et questionnaire, etc) sur les notions liées aux thématiques de prise en charge éducative et de handicap.

Ainsi, l'étude a révélé le besoin réel d'une prise en charge éducative pour les enfants atteints de handicap auditif et partant de là, de toutes les personnes atteintes de handicap pour l'atteinte de l'ODD 4, à savoir une éducation de qualité pour tous.

Par ailleurs, ces informations nous ont permis de réaliser les études nécessaires à l'appréciation de la faisabilité de notre projet.

En effet, dans la démarche de conception de projets, l'étude de faisabilité est une étape primordiale pour une prise de décision future. Cette étude réalisée ici nous a donc permis d'affirmer que le projet est fiable et réalisable.

Ce projet d'école présente un intérêt capital dans le développement du secteur de l'éducation en particulier de l'éducation de base et sa mission est en phase avec les objectifs du gouvernement de la Côte d'Ivoire dans ce domaine (éducation pour tous).

Avec les trois services offerts, l'école prendra en compte toutes les préoccupations et les considérations des populations locales, en matière d'éducation de base à savoir:

- L'enseignement classique à travers le langage de signes et les images, avec les équipements nécessaires à l'encadrement des enfants sourds et des cours dispensés selon le programme officiel du pays ;
- un volet développement personnel pour inculquer aux enfants une meilleure assurance en eux et en faisant fi des éléments marginalisation sociale et en les initiant aux technologies de l'information et de la communication (TIC) ;
- un suivi médical pour ces enfants.

La mise en œuvre de ce projet contribue à l'amélioration du taux brut de scolarisation en ce sens que les enfants atteints de surdit  disposent d'un centre qui respecte toutes les normes requises dans ce domaine. Les fonds recueillis permettront d'assurer la p rennit  du projet.

CESAG - BIBLIOTHEQUE

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

OUVRAGES

Bernet-Rollande L. (2015), Pratique de l'analyse financière, Paris, Dunod (2e édition).

Bouquerel F. (1997), L'étude du marché au service des entreprises, Paris, PUF.

Boutinet J. P. (1990), Anthropologie du projet, Paris, PUF, 300 p.

Bridier M., Michailof S. (1995), Guide pratique d'analyse de projets : évaluation et choix des investissements, Washington, Economica (5e édition).

Capitaine V. (2010), PROJECT 2010 : Guide pratique pour les chefs de projet, Paris, Dunod (Collection InfoPro), 131 p.

Casley D., Kumar K. (1991), Collecte, analyse et emploi des données de suivi et d'évaluation, Washington, Banque Mondiale.

Chervel M. (1997), Méthode d'évaluation des projets d'investissement par la méthode des effets, Rome, Orbiter, 356 p.

Current J., Sammut S. (2002), Elaborer son dossier financier de création, Paris, Dunod.

De Baecke P. (2013), Comprendre simplement les marchés publics, Paris, Editions Le Moniteur, 350p.

pratiques pour planifier, piloter et communiquer, Paris, Dunod.

Kosek, J.Z., Rist R.C. (2004), Vers une culture du résultat : dix étapes pour mettre en place un système de suivi et d'évaluation axé sur le résultat, Washington, Banque Mondiale, Nouveaux Horizons, Editions Saint-Martin.

Kotler, Dubois (2003), Marketing management, Paris, Nouveaux Horizons (11e édition).

Leger, Jarniou (2004), Réaliser l'étude de marché de son projet d'entreprise, Paris, Dunod.

Maes J., Debois F. (2013), La boîte à outils du chef de projet, Paris, Dunod (Collection CampusPro), 191 p.

Marchat H. (2013), Kit de conduite de projet, Paris, Editions d'Organisation (2e édition), 246p.

Marx K. (1867), Le Capital, Livre I. Le procès de production de capital, in Editions sociales, Lefebvre J.P (1993), Paris, PUF.

Mintzberg H. (2001), Le management, voyage au centre des organisations, Montréal, Editions d'Organisation.

ARTICLES ET RAPPORT D'ETUDES

BRAHMI Chérifa. Instaurer un dispositif de co-éducation pour servir l'intégration d'enfants en situation de handicap dans une crèche. [en ligne], Rennes : ENSP - Ecole Nationale de la Santé Publique, 2008. 65p. Disponible sur [:http://ressources.ensp.fr/memoires/2008/cafdes/zrari_brahmi.pdf](http://ressources.ensp.fr/memoires/2008/cafdes/zrari_brahmi.pdf)

BRUNIQUEL, Corinne. Guide pratique à l'usage des médecins de crèche pour une bonne pratique du dépistage de l'autisme, de l'accompagnement de l'enfant, du personnel et des parents. Montpellier : Université Montpellier 1, 2012. 84 p

GATINEAU Martine, "Il a passé une bonne journée!" Les transmissions au sein de crèches collectives du 18ème arrondissement de Paris. Professionnelles de la petite enfance et parents: Entre embarras et pouvoir, quelle place pour une coéducation? : Mémoire. Diplôme Supérieur de Travail Social. : Université Paris XII - Val de Marne, 2008, 193 p. Disponible sur : http://cediasbibli.org/opac/doc_num.php?explnum_id=939

JUGUET, Marie-Elodie. La prise en charge de l'enfant handicapé en structure collective : le rôle de l'infirmière face à l'enfant souffrant d'autisme infantile en crèche. Montpellier : IFSI - Montpellier, 2009. 20 p.

KACZMARECK Sylvie. Développer et favoriser des initiatives en faveur de l'accueil des enfants en situation de handicap : référentiel d'initiatives, Corum, 2012, 131 p. <http://www.8apeeimc.com/medias/files/chorum-developper-l-accueil-des-enfants-en-situation-de-handicap-dans-les-structures-petites-enfance-1.pdf>

Petite enfance : Plus d'égalité pour une prévention des discriminations : Guide des professionnels. Strasbourg : Edition Le furet : Strasbourg : ORIV, 2013 . - 55 p. http://www.lefuret.org/media/PJ_newsletter/PJ%20NL%2075/GUIDE%20Discri%20FINAL%20BD.pdf

Petite enfance et handicap Familles, professionnels, institutions : quelle(s) coopération(s) ... actes de la journée d'étude du 4 octobre 2012. Collège coopératif Rhône-Alpes (CCRA), l'École Santé Sociale Sud-Est, Association Une souris verte, Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels (ACEPP) du Rhône, l'ACEPP 38-73, l'association des Pupilles de l'Enseignement Public (Les PEP 69)

[http://enfant-](http://enfant-different.org/images/documents/documents/pj/enfantdifferent/articles/actes4oct2012enfancehandicap.pdf)

[different.org/images/documents/documents/pj/enfantdifferent/articles/actes4oct2012enfancehandicap.pdf](http://enfant-different.org/images/documents/documents/pj/enfantdifferent/articles/actes4oct2012enfancehandicap.pdf), 09/09/2019

https://www.unicef.be/content/uploads/.../situation-des-enfants-dans-le-monde_2013.pdf, 01/07/2019

www.bceao.int, 29/10/2019

ANNEXES

Annexe 1 : Investissements et renouvellements

Rubriques	VO	Durée	R
Non valeurs : Frais juridiques, ingénierie	0	3	
Terrain	0		
Bâtiments (école+ dortoirs)	232 082 000	20	
Matériel et équipements (école + internat)	31 650 000	8	
Equipements informatiques	3 000 000	5	6
Mobilier de bureau	2 500 000	5	6
Matériel divers	4 050 000	3	4;7
TOTAL	273 282 000		

Annexe 2 : tableau des valeurs résiduelles

Rubrique	Année 0	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8	VR
Non valeurs : Frais juridiques, ingénierie	-									-
Terrain	-									-
Bâtiments (école+ dortoirs)	232 082 000									139 249 200
Matériel et équipements (école + internat)	31 650 000									-
Equipements informatiques	3 000 000						3 000 000			1 200 000
Mobilier de bureau	2 500 000						2 500 000			1 000 000
Matériel divers	4 050 000				4 050 000			4 050 000		1 350 000
TOTAL	273 282 000	-	-	-	4 050 000	-	5 500 000	4 050 000	-	142 799 200

Annexe3 : Répartition des frais de scolarité annuel entre les parents et les mécènes

Rubrique	An née 0	Anné e 1	Anné e 2	Anné e 3	Anné e 4	Anné e 5	Anné e 6	Anné e 7	Anné e 8
Scolarité annuelle prise en charge par les parents	0	5 400 000	7 650 000	9 000 000	9 000 000	9 000 000	9 000 000	9 000 000	9 000 000
Subvention annuelle par étudiant	0	118 800 000	168 300 000	198 000 000	198 000 000	198 000 000	198 000 000	198 000 000	198 000 000
Répartition des subventions									
Etat		53 460 000	75 735 000	89 100 000	89 100 000	89 100 000	89 100 000	89 100 000	89 100 000
Bailleurs		35 640 000	50 490 000	59 400 000	59 400 000	59 400 000	59 400 000	59 400 000	59 400 000
Autres partenaires		29 700 000	42 075 000	49 500 000	49 500 000	49 500 000	49 500 000	49 500 000	49 500 000

Source : l'auteur

Annexe 4 : Dépenses d'exploitation

Rubrique	Année	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8
	0								
Salaires	0	45 000 000							
Electricité	0	3 240 000	4 590 000	5 400 000					
Eau	0	1 620 000	2 295 000	2 700 000					
Téléphone	0	540 000	765 000	900 000	900 000	900 000	900 000	900 000	900 000
Internet	0	810 000	1 147 500	1 350 000					
MP (Nourriture)	0	47 520 000	67 320 000	79 200 000					
Autres stock (fournitures bureau+pédagogique)	0	1 800 000							
Autres	0	3 034 800	4 299 300	5 058 000					
0	0	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses d'exploitation	0	103 564 800	127 216 800	141 408 000					

Source : l'auteur

Annexe 5 : Besoins en fond de roulement

Rubrique	Anné e 0	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8	
(+)										
Salaires	0	10 000 000								
Electricité	0	1 720 000	1 020 000	1 200 000						
MP (Nourriture)	0	10 560 000	14 960 000	17 600 000						
Crédits Clients	0	20 700 000	29 325 000	34 500 000						
(-)										
Crédits fournisseurs		5 280 000	7 480 000	8 800 000						
2. Besoins en FDR		36 700 000	47 825 000	54 500 000	Reprise BFR					
3. Dotation en FDR		36 700 000	11 125 000	6 675 000	-	-	-	-	-	54 500 000

Source : l'auteur

Annexe 6: échéancier des flux financiers

Rubrique	Année 0	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8
	273				4		5	4	
Inv et renouvellements	282 000	-	-	-	050 000	-	500 000	050 000	-
Dotation en FDR	-	36 700 000	11 125 000	6 675 000	-	-	-	-	-
Dépenses d'exploitation	-	113 564 800	127 216 800	141 408 000	141 408 000	141 408 000	141 408 000	141 408 000	141 408 000
S/T DEPENSES	273 282 000	150 264 800	138 341 800	148 083 000	145 458 000	141 408 000	146 908 000	145 458 000	141 408 000
Chiffre d'affaire	0	124 200 000	175 950 000	207 000 000	207 000 000	207 000 000	207 000 000	207 000 000	207 000 000
Reprise FDR									54 500 000
Valeurs Résiduelles									142 799 200
S/T RECETTES	0	124 200 000	175 950 000	207 000 000	207 000 000	207 000 000	207 000 000	207 000 000	404 299 200
Flux Financiers Annuels	-273 282 000	-26 064 800	37 608 200	58 917 000	61 542 000	65 592 000	60 092 000	61 542 000	262 891 200
Flux Financiers Annuels Cumulés	-273 282 000	-299 346 800	-261 738 600	-202 821 600	-141 279 600	-75 687 600	-15 595 600	45 946 400	308 837 600

Source : l'auteur

Annexe 7 : amortissements des immobilisations

Rubriques	VO	Du ré e	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8	VR
Coefficient d'inflation			1,02	1,05	1,05	1,1	1,12	1,12	1,12	1,12	
Non valeurs : Frais juridiques, ingénierie	0	3	-	-	-						
Terrain	0	0									-
Bâtiments (école+ dortoirs)	232 082 000	20	11 604 100	11 604 100	11 604 100	11 604 100	11 604 100	11 604 100	11 604 100	11 604 100	139 249 200
Matériel et équipements (école + internat)	31 650 000	8	3 956 250	3 956 250	3 956 250	3 956 250	956 250 ³	3 956 250	3 956 250	3 956 250	-
Equipements informatiques	3 000 000	5	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	672 000	672 000	672 000	1 344 000
Mobilier de bureau	2 500 000	5	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	560 000	560 000	560 000	1 120 000
Matériel divers	4 050 000	3	1 350 000	1 350 000	1 350 000	1 485 000	485 000 ¹	1 485 000	1 663 200	1 663 200	1 663 200
Total	273 282 000		18 010 350	18 010 350	18 010 350	18 145 350	18 145 350	18 277 350	18 455 550	18 455 550	143 376 400

Annexe 8 : Compte de résultats prévisionnels et CAF

Rubriques	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8
CA	124 200 000	175 950 000	207 000 000	207 000 000	207 000 000	207 000 000	207 000 000	207 000 000
Electricité	3 240 000	4 590 000	5 400 000	5 400 000	5 400 000	5 400 000	5 400 000	5 400 000
Eau	1 620 000	2 295 000	2 700 000	2 700 000	2 700 000	2 700 000	2 700 000	2 700 000
Téléphone	540 000	765 000	900 000	900 000	900 000	900 000	900 000	900 000
Internet	810 000	1 147 500	1 350 000	1 350 000	1 350 000	1 350 000	1 350 000	1 350 000
MP (Nourriture)	47 520 000	67 320 000	79 200 000	79 200 000	79 200 000	79 200 000	79 200 000	79 200 000
Autres stock (fournitures bureau+pédagogique)	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000
Autres	3 034 800	4 299 300	5 058 000	5 058 000	5 058 000	5 058 000	5 058 000	5 058 000
Frais d établissement	10 000 000							
Valeur ajouté	55 635 200	93 733 200	110 592 000					
Salaires	45 000 000	45 000 000	45 000 000	45 000 000	45 000 000	45 000 000	45 000 000	45 000 000
EBE (en monnaie constante)	10 635 200	48 733 200	65 592 000					
Coefficient d'inflation	1,02	1,05	1,05	1,1	1,12	1,12	1,12	1,12
EBE (en monnaie courante)	10 847 904	51 169 860	68 871 600	72 151 200	73 463 040	73 463 040	73 463 040	73 463 040
Dotations aux amortissements	18 010 350	18 010 350	18 010 350	18 145 350	18 145 350	18 277 350	18 455 550	18 455 550
Résultat d'exploitation	- 7 162 446	33 159 510	50 861 250	54 005 850	55 317 690	55 185 690	55 007 490	55 007 490
Intérêt payé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultat d'activité ordinaire	- 7 162 446	33 159 510	50 861 250	54 005 850	55 317 690	55 185 690	55 007 490	55 007 490
Impot sur le résultat		8 289 878	12 715 313	13 501 463	13 829 423	13 796 423	13 751 873	13 751 873
Résultat Net	- 7 162 446	24 869 633	38 145 938	40 504 388	41 488 268	41 389 268	41 255 618	41 255 618
CAF	10 847 904	42 879 983	56 156 288	58 649 738	59 633 618	59 666 618	59 711 168	59 711 168

Source : l'auteur

Annexe 9 : Tableau de trésoreries

Rubriques	Année 0	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8
1. Ressources									
CAF		10 847 904	42 879 983	56 156 288	58 649 738	59 633 618	59 666 618	59 711 168	59 711 168
Capitaux propres	327 782 000								
Emprunts	-								
Reprise BFR									54 500 000
Valeurs résiduelles									142 799 200
S/T ressources	327 782 000	10 847 904	42 879 983	56 156 288	58 649 738	59 633 618	59 666 618	59 711 168	257 010 368
2. Besoins									
Coefficients d'inflation	1	1,02	1,05	1,05	1,1	1,12	1,12	1,12	1,12
Inves/imm	273 282 000	-	-	-	4 050 000	-	5 500 000	4 050 000	-
Dotation en BFR	-	36 700 000	11 125 000	6 675 000	-	-	-	-	-
Remboursements	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	1 243 482	1 907 297	2 025 219	2 074 413	2 069 463	2 062 781	2 062 781
S/T besoins	273 282 000	36 700 000	12 368 482	8 582 297	6 075 219	2 074 413	7 569 463	6 112 781	2 062 781
Solde annuel de trésorerie	54 500 000	- 25 852 096	30 511 501	47 573 991	52 574 518	57 559 204	52 097 154	53 598 387	254 947 587
Trésorerie début d'année		54 500 000	28 647 904	59 159 405	106 733 396	159 307 914	216 867 118	268 964 272	322 562 659
trésorerie fin d'année	54 500 000	28 647 904	59 159 405	106 733 396	159 307 914	216 867 118	268 964 272	322 562 659	577 510 245

Source : Auteur

Annexe 10 : Rentabilité des capitaux investis

Rubrique	Année 0	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8
Coefficients d'inflation	1	1,02	1,05	1,05	1,1	1,12	1,12	1,12	1,12
EFF	- 273 282 000	- 26 064 800	37 608 200	58 917 000	61 542 000	65 592 000	60 092 000	61 542 000	262 891 200
Flux net annuel en monnaie courante	- 273 282 000	- 26 586 096	39 488 610	61 862 850	67 696 200	73 463 040	67 303 040	68 927 040	294 438 144
Flux des impôts		-	8 289 878	12 715 313	13 501 463	13 829 423	13 796 423	13 751 873	13 751 873
Flux des capitaux investis	- 273 282 000	- 26 586 096	31 198 733	49 147 538	54 194 738	59 633 618	53 506 618	55 175 168	280 686 272
VAN (10%)	28 760 583								
TRI	12%								

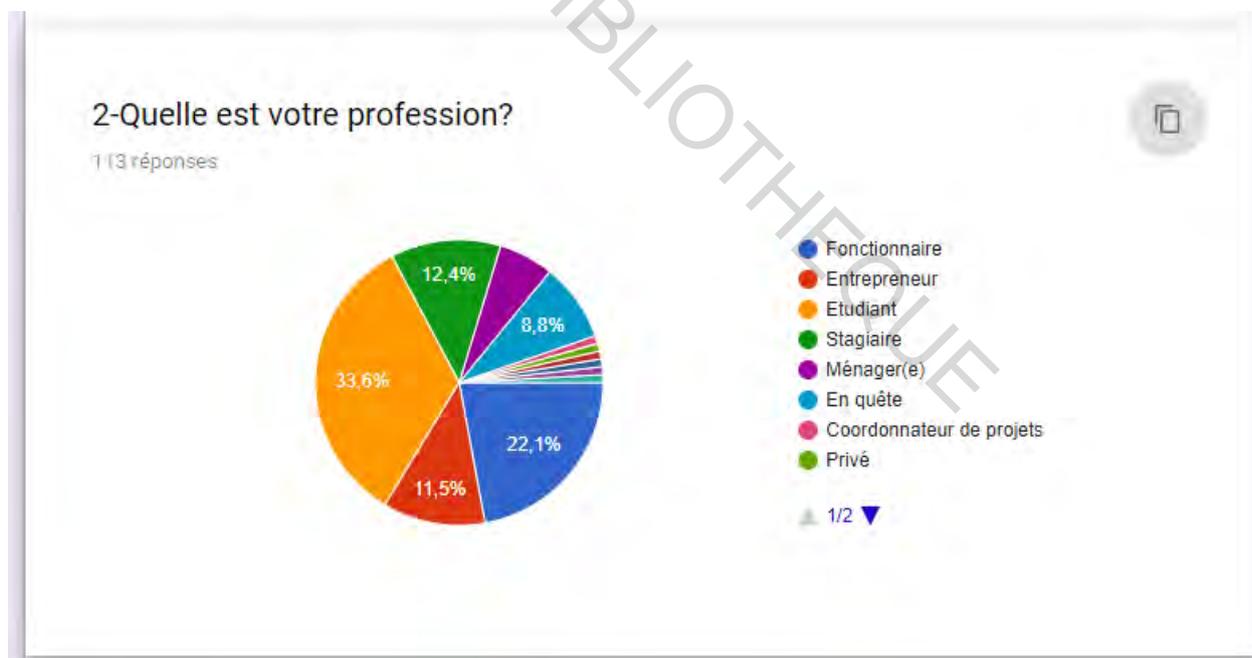
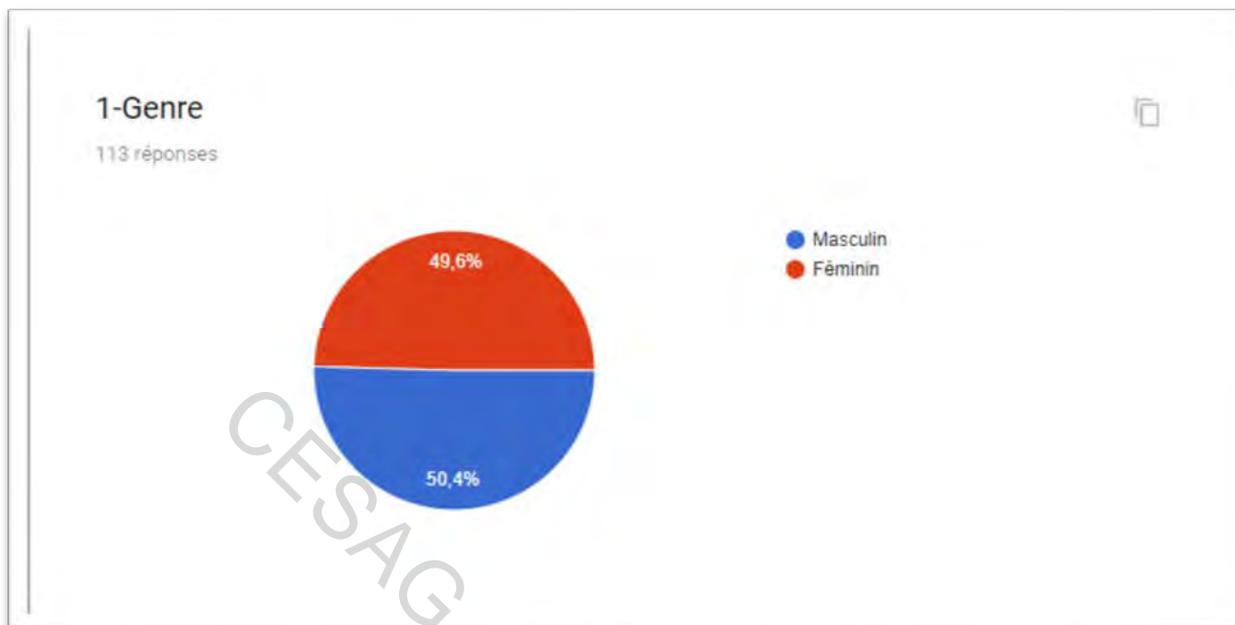
Annexe 11 : répartition par région et par type de handicap

REGION(33)	NON VOYANT	SOURD	MUET	BEGUE	ALBINOS	MOTEUR	PSYCHIQUE	NON SPECIFIE	TOTAL
D.A . ABIDJAN	5.030	2.506	1.830	4.778	803	14.159	3.422	37.608	67.571
HAUT-SASSANDRA	2.750	1.020	642	2.198	493	3.952	942	38.168	49.533
PORO	1.262	1.140	412	1.790	226	3.449	752	10.192	18.795
GBEKE	2.170	1068	727	1.512	354	5.916	1673	5.840	18.238
INDENIE-DJUABLIN	841	460	341	1.211	154	2217	733	3.659	9.301
TONKPI	1.652	1.489	708	2.184	269	5150	1.192	21.729	33.700
D.A YAMOOUSSOUKRO	812	320	214	494	66	1848	452	7.125	11.056
GONTOUGO	1.527	932	510	1.537	279	3.694	876	2.734	11.498
SAN-PEDRO	693	494	386	1.759	287	2.088	436	4.675	10.530
KABADOUGOU	322	279	155	273	47	1.101	207	976	3.215
N'ZI	945	472	201	224	56	1.481	485	2.251	5.832
MARAHOUÉ	1.273	903	524	1.818	334	3.431	976	3.857	12.361
SUD COMOE	989	472	406	1225	182	3.335	681	8.680	15.449
WORODOUGOU	381	248	141	381	69	1.193	222	733	3191
LÖH-DJIBOUA	805	439	309	1.135	212	2.82	619	6.342	11.623
AGNEBY-TIASSA	1.036	498	377	1030	156	3.015	729	2271	8.749
GÔH	875	646	437	1.553	225	2876	732	2721	9.686
CAVALLY	488	482	226	1.150	121	1.080	370	3.621	7.825
BAFING *	308	272	184	345	62	740	259	-*	2.170
BAGOUÉ	638	483	183	511	122	1675	288	16.544	20.227
BELIER	944	516	295	445	60	2.120	705	2.645	7.509
BERE	539	481	178	915	164	1361	289	1.403	5.123
BOUNKANI	537	244	169	284	84	775	326	3.748	6.030

ETUDE DE FAISABILITE POUR LA MISE EN PLACE D'UNE ECOLE PRIMAIRE SPECIALISEE POUR LES ENFANTS ATTEINTS DE HANDICAP AUDITIF A ADIKOUASSIKRO EN COTE D'IVOIRE

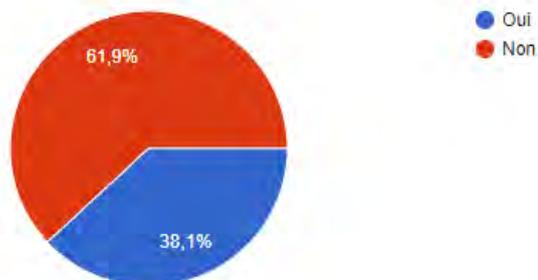
FOLON	331	192	60	222	37	605	113	322	1.790
GBÖKLE	340	216	133	705	96	398	603	5.941	8.314
GRANDS PONTS	445	265	214	706	75	1.603	357	8.639	12.052
GUEMON	145	810	490	2.137	332	2.933	697	3.419	11.522
HAMBOL	838	762	284	854	258	2.315	628	5.521	11.022
IFFOU	648	403	222	481	96	1.333	478	1.873	5.329
LA ME	848	375	341	744	75	2410	567	13.441	18.503
NAWA	1.151	874	537	1.944	242	2.670	638	4.607	12.218
TCHOLOGO	645	455	205	752	126	1.575	435	751	4.700
MORONOU	765	467	226	435	73	1.587	426	1.386	5.103
ENSEMBLE	33.882	20.686	12.267	37.732	6.235	87.345	21.884	233.422	453.453

Annexe 12 : Questionnaire et réponses



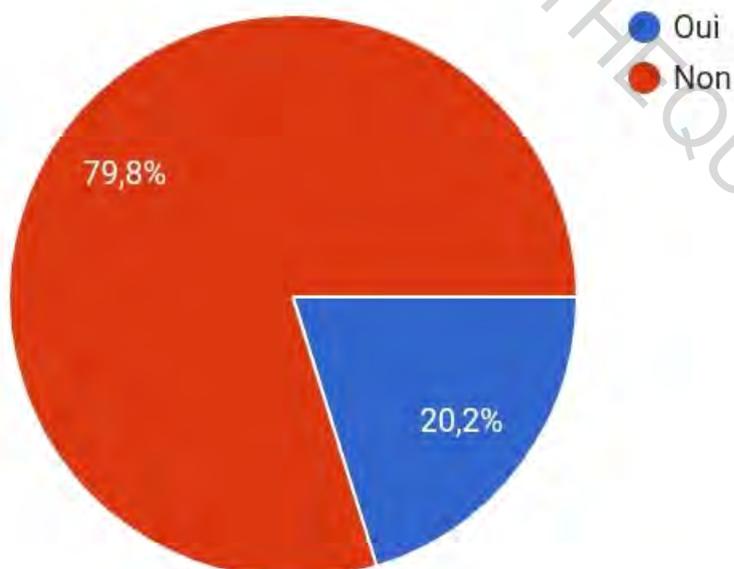
3-Avez vous des membres de votre famille ou entourage atteints de handicap auditif?

113 réponses



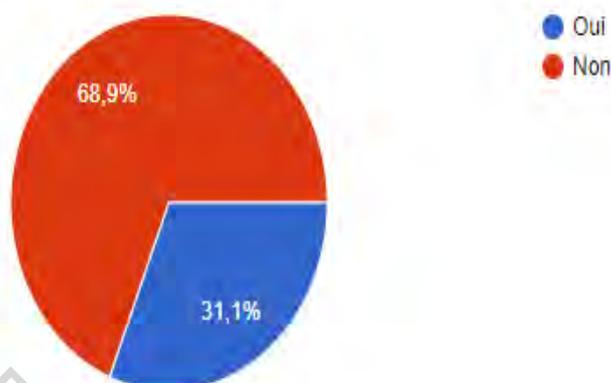
4-Sont-ils scolarisés?

89 réponses



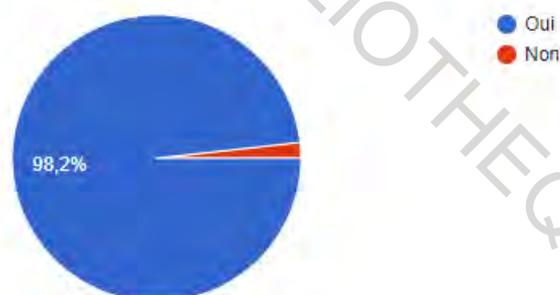
5-Sont-ils victimes de marginalisation ou tout autre forme d'exclusion?

90 réponses



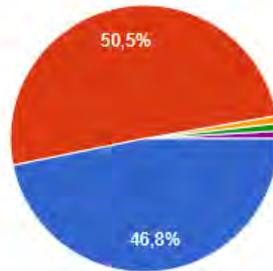
6-Trouvez-vous pertinents de créer une école spécialisée pour les enfants sourds en Cote d'Ivoire?

113 réponses



7-Pour quelles raisons?

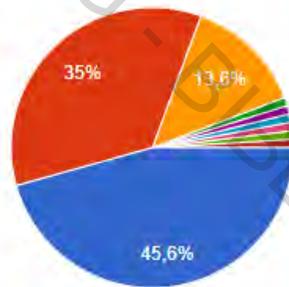
109 réponses



- Education pour tous
- Egalité de chance pour tous
- Parce que il faut leur enseigner avec patience et attention.
- Ils ont besoin qu'on les enseigne avec patience
- Cadre sera adapté pour leur éducation

8-Quelle somme seriez-vous prêts a déboursier pour la prise en charge éducative de votre enfant atteint de surdité?

103 réponses



- 25 000 - 50 000 F cfa
- 50 000 - 100 000 F cfa
- 100 000 - 200 000 F cfa
- Je vais le soigner jusqu'à ce qu'il guérisse
- Je le prend en charge jusqu'à sa gu...
- Autant qu'il faudra en fonction de m...
- Je suis prêt à déboursier les moyen...
- 2000000
- Juste

9-Vos recommandations

28 réponses

Nouer des partenariats avec la starkey earing foundation qui fait des appareillages auditifs gratuits en Afrique

Option 1

Qu'il est une classe dans chaque école primaire pour ces enfants, les prendre aussi en compte au niveau secondaire et universitaire.

Ras

Vous avez un projet tres impactant et je n'ai pas de recommandation

Que le centre soit fait; même aux plus démunis.

Il faut avoir un droit de regard sur ceux qui s occupent de cette question.

Il est vraiment important de créer une école pour ces personnes.

Je suis vraiment heureux de savoir que de telles initiatives soient de plus en plus entreprises pour une égalité des chances pour tout les enfants quelques soit leurhandicap.

Nous recommandons une amélioration de la prise en charge socio éducative des enfants handicapés en général. Pour les enfants en situation de handicap auditif, il convient de mettre en place une école spécialisée qui pourrait accueillir d'autres enfants sans handicap et d'autres atteint d'autres types de handicap dans l'optique d'une inclusion et pour faciliter leur insertion professionnelle

TABLE DES MATIERES

DEDICACES	I
REMERCIEMENTS	II
LISTE DE SIGLES ET ABREVIATIONS.....	III
LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES	IV
LISTE DES ANNEXES	V
SOMMAIRE	VI
RESUME.....	VII
ABSTRACT	VIII
INTRODUCTION GENERALE.....	1
1.CONTEXTE DU PROJET.....	1
2.PROBLÉMATIQUE	3
3.QUESTIONS DE RECHERCHE.....	7
4.OBJECTIFS	7
5.INTERETS DU PROJET	7
6.DEMARCHE METHODOLOGIQUE.....	8
7-ANNONCE DU PLAN.....	8
PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DU PROJET ET ETUDE DE BESOINS	9
CHAPITRE 1 : PRESENTATION DU PROJET ET METHODES DE COLLECTE DE DONNEES	10
Section 1 : Présentation Du Projet.....	10
1-1 Notion, enjeux et typologie de projet.....	10
1.1.1 Notion de projet.....	10
1.1.2 Enjeux projet	11
1.1.3 Typologie de projet	11
1.1.3.1 Classification par taille.....	11
1.1.3.2 Classification par finalité	11

1.1.3.3 Classification par structure organisationnelle	12
1.1.3.4 Classification par cycle de vie.....	12
1.2 Définition de concept de handicap et présentation du projet	13
1.2.1 Définition du concept de 'handicap auditif'	13
1.2.2 Présentation du projet.....	14
Section 2 : Méthodes De Collecte Et D'analyse De Données.....	15
2.1 Méthodes de collecte de données	15
2.1.1 Données secondaires	15
2.1.2 Les données primaires	16
2.2 Méthodes d'analyse de données	16
Section 1 : Présentation Des Promoteurs	17
1.1 Naissance de l'idée.....	17
1.2 Expériences académiques et professionnelles.....	17
Section 2 : Etude Des Besoins.....	18
2.1 L'analyse macro environnement	18
2.2 L'analyse micro environnement.....	20
2.2.1 Analyse de l'offre.....	20
2.2.1.1 Typologie de l'offre	20
2.2.1.2 Fournisseurs	20
2.2.2 Analyse de la demande.....	20
2.2.2.1 la typologie de la demande.....	20
2.2.2.2 la taille de la demande	20
2.2.2.3 Le comportement du consommateur	20
2.2.3 Analyse des forces concurrentielles	21
2.2.3.1 Le pouvoir de négociation des clients	21
2.2.3.2 Le pouvoir de négociation des fournisseurs	21
2.2.3.3 Menaces des potentiels concurrents	22

2.2.3.4 Intensité concurrentielle	22
DEUXIEME PARTIE : ETUDE DE FAISABILITE	24
CHAPITRE 3 : ETUDES JURIDIQUE, TECHNIQUE ET ORGANISATIONNELLE ET STRATEGIE MARKETING	25
Section 1 : Etudes Juridique, Technique Et Organisationnelle	25
1.1 Statut juridique et étude technique du projet.....	25
1.1.1 Statut juridique	25
1.1.2 Etude technique de projet.....	27
1.1.2.1 Le site de l'école	27
1.1.2.2 Les services offerts.....	27
1.1.2.3 Processus de production.....	27
1.1.2.4 Les besoins en infrastructure et autres moyens.....	28
1.1.2.5 Calendrier de réalisation.....	32
1.2 Organisation et ressources humaines du projet.....	32
1.2.1 Organisation	32
Schéma 1 : organigramme.....	33
1.2.2 Ressources humaines.....	33
Section 2 : Propositions Stratégiques Et Marketing.....	35
2.1 Orientations stratégiques du projet.....	35
2.2 Stratégie marketing et communication.....	35
2.2.1 Segmentation.....	35
2.2.2 Ciblage	35
2.2.3 Politique prix	36
2.2.4 Communication	36
CHAPITRE 4 : ANALYSE FINANCIERE ET PLANNING DES ACTIVITES	37
Section 1 : Analyse Financière.....	37
1.1 Eléments d'analyse financière sommaire.....	37

1.1.1 Investissements et renouvellements	37
1.1.2 Chiffres d'affaires	37
1.1.3 Dépenses d'exploitation	39
1.1.4 Besoins en fond de roulement	39
1.1.5 Echancier des flux financiers.....	40
1.1.6 Rentabilité du projet.....	40
1.2 Eléments d'analyse financière détaillée	40
1.2.1 Tableau d'amortissement des immobilisations	40
1.2.2 Schéma de financement.....	41
1.2.3 Compte de résultat prévisionnel et CAF	41
1.2.4 Tableau de trésorerie	41
Section 2 : Planning Des Activités.....	42
2.1 Plan d'action.....	42
2.2 Proposition de chronogramme d'activités.....	43
CONCLUSION GENERALE	46
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	48
ANNEXES	51
TABLE DES MATIERES	69